



Préparations aux concours et examens professionnels de la fonction publique territoriale

OFFRE DE FORMATION PROPOSÉE aux agents des collectivités et établissements publics

Calendrier prévisionnel 2022/2023

Document valable
du 1^{er} septembre au
15 octobre 2021

Délégation Centre-Val de Loire

2, rue Pierre-Gilles de Gennes - CS 30033 - 45015 ORLEANS cedex 01

☎ 02 38 78 94 94 - www.cnfpt.fr



SOMMAIRE

LE CNFPT MET EN ŒUVRE UNE OFFRE NATIONALE HARMONISÉE	3
SCHÉMA D'ORGANISATION GÉNÉRALE DE L'OFFRE HARMONISÉE	4
DISPOSITIF D'ORIENTATION.....	5
CONDITIONS GÉNÉRALES D'ORGANISATION	9
CONDITIONS D'ACCES	10
PROCÉDURE DE PRE-INSCRIPTION.....	11
PRÉSENTATION DES DISPOSITIFS DE PRÉPARATION.....	12
LISTE DES GRADES OUVERTS AU RECENSEMENT	13
DISPOSITIFS PAR FILIÈRE	16
FILIÈRE ADMINISTRATIVE	16
FILIÈRE ANIMATION	23
FILIÈRE CULTURELLE / PATRIMOINE ET BIBLIOTHÈQUE	28
FILIÈRE CULTURELLE / ARTISTIQUE	35
FILIÈRE POLICE MUNICIPALE	39
FILIÈRE SANITAIRE ET SOCIALE	44
FILIÈRE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS	54
FILIÈRE SPORTIVE	62
FILIÈRE TECHNIQUE	67



LE CNFPT MET EN ŒUVRE UNE OFFRE NATIONALE HARMONISÉE

Préparer un concours ou un examen professionnel relève d'un projet construit et partagé entre l'agent et sa collectivité. Il s'agit pour l'agent de s'engager dans une démarche mûrie et réfléchie et pour la collectivité de lui permettre de se former dans une perspective d'évolution professionnelle et de carrière.

Le CNFPT souhaite garantir à tout agent s'engageant dans une démarche de **préparation à un concours ou examen professionnel** une **offre de service public harmonisée**, instituant une équité de traitement des agents ainsi qu'un cadre de référence pour les délégations sur l'ensemble du territoire.

L'offre de service vise à :

- assurer à tout agent, la possibilité d'intégrer un **dispositif d'orientation** et de **formation** préalable aux concours et aux examens professionnels :
 - mise à disposition de tests d'auto-évaluation en ligne <https://www.cnfpt.fr/se-former/acceder-a-vos-espaces-numeriques/tests-dauto-evaluation-aux-concours-examens/national>
 - tests d'orientation permettant de proposer un parcours adapté : une entrée en préparation ou une mise à niveau dite « formation tremplin »
- proposer **une offre de formation harmonisée** : en termes de modalités pédagogiques, de contenus, d'organisation par types d'épreuves, de mise à disposition **de ressources en ligne**.

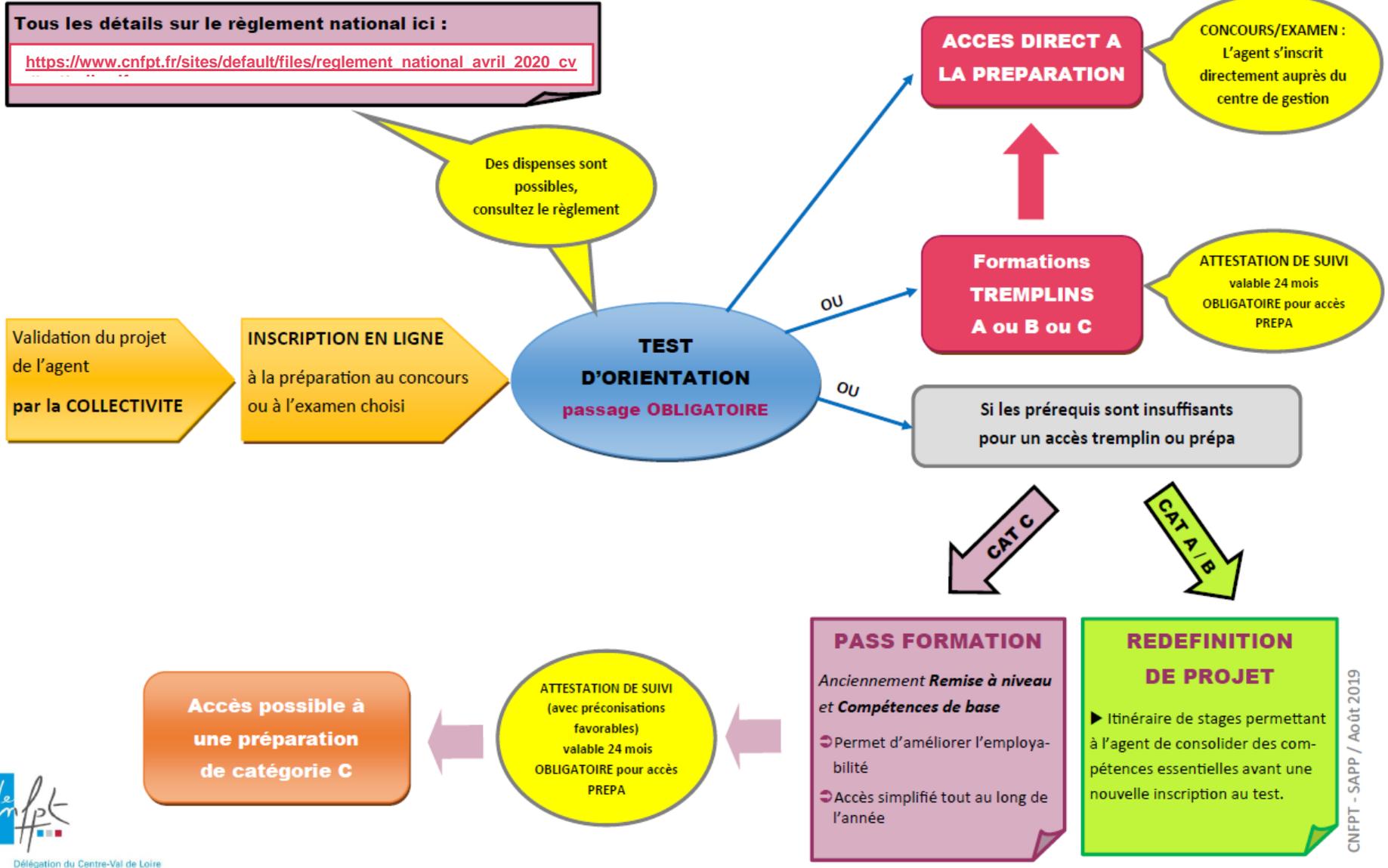
Cette offre s'inscrit dans une démarche globale d'orientation et de formation visant à accompagner tout agent ayant un projet de concours ou d'examen professionnel. En outre, au moment de la rédaction de ce document et de la préparation du dispositif global, il est tenu compte du contexte sanitaire pour proposer une offre adaptée.

La mise en œuvre de ces modalités pédagogiques entraîne **une anticipation du recensement et un étalement du calendrier**. *C'est pourquoi deux dates butoirs sont arrêtées tous les ans.*

→ **Pour 2021 : du 2 janvier au 15 février et du 1^{er} septembre au 15 octobre** (pour chacune de ces périodes, les concours et examens concernés par le recensement sont précisés en fonction des calendriers d'organisation des concours et examens et des délais nécessaires à la mise en œuvre des formations tremplins).



SCHÉMA D'ORGANISATION GÉNÉRALE DE L'OFFRE HARMONISÉE



DISPOSITIF D'ORIENTATION

Le dispositif d'orientation proposé donne accès à différentes ressources permettant à l'agent et à la collectivité de s'assurer de la validité et de la faisabilité du projet envisagé.

DES TESTS D'ORIENTATION

Ils auront lieu

du **22 novembre au 3 décembre 2021**
en ligne sur la plate-forme **FORMADIST** :



Accueil > Connexion

Accéder à Formadist

Ils vérifient les capacités d'expression écrite et de compréhension (pour les catégories C), d'analyse, de synthèse et d'argumentation (pour les catégories A et B) et de mathématiques et physique, pour certains concours.

En fonction du résultat obtenu au test, il sera proposé à l'agent et à sa collectivité :

- **soit une entrée directe** en préparation,
- **soit une orientation vers une formation tremplin** préalable à son entrée en formation,
- **soit**, si le projet n'est pas réalisable dans l'immédiat, une **orientation vers un itinéraire de formations** davantage adapté à son niveau et qui fera l'objet d'une validation par la collectivité employeur,
- **soit** une orientation vers le **PASS FORMATION**.

Lien vers les modèles de tests d'orientation :

<http://www.cnfpt.fr/se-former/savoir-formation/preparation-aux-concours-examens-professionnels/test-dorientation/centre-val-loire>

Des tests d'orientation obligatoires seront organisés lors de toute demande de préparation à un concours ou examen.

Ils ont pour objectif de vérifier les acquis et les compétences indispensables pour engager une formation dans de bonnes conditions.

FORMATIONS TREMPLINS C - B - A

NOUVELLES MODALITÉS

Désormais les formations Tremplins sont « mixtes », elles comprennent :

- Des journées de formation en présentiel
- Des journées de formation à distance fractionnées sur plusieurs semaines

LES FORMATIONS TREMPLINS CONCERNENT :

Les agents pour lesquels le résultat obtenu au test d'orientation permet de supposer qu'ils aborderont la préparation dans de meilleures conditions après avoir participé à la formation tremplin.

OBJECTIFS :

Les formations tremplins visent à renforcer les capacités en expression écrite, analyse, synthèse, argumentation et mathématiques, selon le type de concours ou d'examen à préparer et selon la catégorie (C, B ou A).

Elles s'inscrivent dans un enchaînement « test d'orientation - formation tremplin - préparation concours ou examen ».

Les formations tremplins ne sont pas des pré-préparations.

Elles peuvent mixer des publics issus de différentes filières de la fonction publique territoriale.

PARTICULARITES FINANCIERES :

Il s'agit de prestations de formation soumises à condition financière conformément à la délibération n° 2014 /015 du Conseil d'administration du CNFPT en date du 19 février 2014.

Tremplin C - 20 premiers jours de formation sur cotisation, au-delà, 50€ par jour et par stagiaire.

Tremplins A, A principal et B - 10 premiers jours de formation sur cotisation, au-delà, 50€ par jour et par stagiaire.

Les plafonds de 10 et 20 jours fixés par la délibération pour une prise en charge sur cotisation s'entendent par période de deux ans de date à date pour un même agent.

Cette disposition vise à éviter qu'un agent suive la même formation tremplin deux années de suite sur cotisation.

La participation aux frais de déplacement, d'hébergement et de restauration sera également assurée par le CNFPT.

Modules proposés avec une prise en charge sur cotisation	Publics concernés : Les agents pour lesquels le résultat obtenu au test d'orientation permet de supposer qu'ils aborderont la préparation dans de meilleures conditions après avoir participé à la formation tremplin	Modalités d'accès
<p align="center">Formation tremplin C</p> <p>Maîtrise de la langue écrite et orale Résolution de problèmes courants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de 3 à 5 jours en présentiel - 2 jours à distance répartis sur 5 à 7 semaines 	<p><u>Objectifs :</u> Maîtriser les fondamentaux de langue écrite et orale, la résolution de problèmes de nature mathématiques, le raisonnement logique : dans la perspective de la préparation des épreuves des concours ou examens de catégorie C</p> <p><u>Contenus :</u></p> <p>Tremplin Français : Lecture et compréhension de l'écrit, expression écrite, vocabulaire, orthographe, grammaire, conjugaison, compréhension et expression orales</p> <p>Tremplin Maths : Numération, opération, proportionnalité, pourcentage, fractions, échelles, unités de mesure, conversion, repères dans le plan, dans l'espace et dans le temps, plannings, moyenne et intervalles, tableaux et graphiques</p>	<p align="center">Tests d'orientation obligatoires - cat. C</p>
<p align="center">Formation tremplin B</p> <p>Perfectionnement en communication écrite :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 5 jours en présentiel - 2 jours à distance répartis sur 10 semaines 	<p><u>Objectifs :</u> Renforcer ses capacités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse : dans la perspective de la préparation des épreuves des concours ou examens de catégorie B</p> <p><u>Contenu :</u></p> <p>Synthétiser l'information essentielle, écrire avec correction, construire un discours argumentatif, rédiger avec clarté, précision et concision, développer son esprit critique</p>	<p align="center">Tests d'orientation obligatoires - cat. B</p>

Modules proposés avec une prise en charge sur cotisation	Publics concernés : Les agents pour lesquels le résultat obtenu au test d'orientation permet de supposer qu'ils aborderont la préparation dans de meilleures conditions après avoir participé à la formation tremplin	Modalités d'accès
<p>Formation tremplin A</p> <p>Maîtrise de la communication écrite :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4 jours en présentiel - 2 jours à distance répartis sur 10 semaines 	<p><u>Objectifs :</u></p> <p>Renforcer ses capacités d'analyse, de synthèse et d'argumentation : dans la perspective de la préparation des épreuves des concours ou examens de catégorie A</p> <p><u>Contenu :</u></p> <p>Faire émerger du sens, interpréter un contenu extérieur, analyser, catégoriser, problématiser, expliquer, synthétiser, structurer, argumenter, développer, rédiger, s'organiser, développer son esprit critique au travers de la culture territoriale</p>	<p>Tests d'orientation obligatoires - cat. A</p>

L'évaluation de la formation se fera tout au long du parcours et donnera lieu - sous réserve d'assiduité et de travail personnel - à la délivrance d'une attestation de validation des acquis de formation valable deux ans. La validation de la formation tremplin permettra d'accéder à une préparation de même niveau dans les deux ans qui suivent, sans repasser le test d'orientation.

LES PRÉPARATIONS AUX CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS

CONDITIONS GENERALES D'ORGANISATION

MODALITES PEDAGOGIQUES D'ORGANISATION

Les dispositifs de préparation proposés comportent :

- des modules de méthodologie et d'entraînement aux épreuves écrites et orales, en présentiel et/ou à distance
- des modules d'apprentissage en autonomie, en présentiel et à distance
- des modules d'apports des connaissances, si l'épreuve préparée le justifie, en présentiel et/ou à distance.

Ces dispositifs normés peuvent être aménagés, tant sur la durée, les dates, le lieu d'organisation que sur le contenu, en fonction :

- des orientations fixées par le Conseil d'administration du CNFPT ;
- des modifications réglementaires dont la nature est susceptible de modifier les épreuves et les programmes des concours ou examens professionnels ;
- des concours et examens organisés par les Centres de gestion et le CNFPT.

L'aire d'organisation est définie à partir des effectifs potentiels, de l'origine géographique des candidats ainsi que de la nature des épreuves. Ces dispositifs sont mis en œuvre au plan départemental, régional, inter-délégations ou national.

Les modalités de formation varient en fonction du concours ou de l'examen préparé : présentiel, présentiel et à distance, à distance uniquement, outils d'auto-formation, ressources mises en ligne ...

Le CNFPT, engagé dans une diversification de ses modalités d'apprentissage et pédagogiques, poursuit l'évolution de son offre de formation des préparations concours et examens professionnels.



Cette évolution se traduit par une mise en œuvre de préparations dites « mixtes » alliant des temps de formation en présentiel, à distance et d'auto-formation.

Les formations principalement concernées sont les préparations au concours et examens de catégories A et B, les préparations pour lesquelles les effectifs sont restreints, et les préparations de la filière sapeur-pompier.

PUBLICS CONCERNES

Les préparations aux concours et aux examens professionnels organisées par le CNFPT sont ouvertes à tous les agents exerçant dans une collectivité territoriale ou un établissement public :

- titulaires - stagiaires - contractuels de droit public,
- contractuels de droit privé,
- contrat CUI (contrat de droit public) dans le cadre des parcours emploi compétences (PEC)

Ainsi qu'aux agents de la fonction publique d'Etat et hospitalière.

PARTICULARITES FINANCIERES

Pour les **agents de droit privé** et pour les personnes issues des autres fonctions publiques, la formation sera facturée **80€ par agent et par jour de formation**.

Le tarif a été fixé par décision du Conseil d'administration du CNFPT.

Dans tous les cas, les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration ne sont pas pris en charge par le CNFPT, conformément à une délibération de son conseil d'administration.

CONDITIONS D'ACCES

AUX PREPARATIONS AUX CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS

Les demandes de participation aux préparations aux concours et examens professionnels seront reçues **entre le 2 janvier et le 15 février 2021** pour le premier recensement et **entre le 1^{er} septembre et le 15 octobre 2021** pour le deuxième recensement **sur la plateforme des inscriptions en ligne (IEL)**, en fonction des indications qui seront mentionnées pour chaque préparation proposée.

L'inscription sera définitive uniquement si l'agent :

- remplit les conditions spécifiques d'ancienneté ou de diplômes correspondant à l'examen professionnel ou au concours visé (interne, externe ou 3^e concours),
- obtient l'accord de son employeur,
- est admis au test d'orientation préalable, lorsque le dispositif le prévoit ou après une formation tremplin validée C, B ou A.



A NOTER : le règlement des préparations aux concours et examens professionnels

Un règlement national des préparations aux concours et aux examens professionnels est établi. Vous pouvez le consulter : [règlement national](#).

Important :

Un agent ne peut s'inscrire qu'à une seule et unique préparation à la fois. Un agent ne peut pas s'inscrire 2 années de suite à la même préparation.

En cas d'échec au concours ou à l'examen et à la demande expresse de la collectivité employeur, l'agent peut être autorisé à suivre de nouveau la formation - **sous réserve de l'accord de son employeur et dans le respect du règlement formation de sa collectivité.**

AUX CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS

Concours externe :

Ouvert aux candidats justifiant de diplômes ou de l'accomplissement de certaines études, déterminés pour chaque concours. Des dérogations aux conditions de diplôme sont prévues.

Concours interne :

Ouvert aux fonctionnaires et agents publics ayant accompli une durée de services publics, fixée pour chaque concours.

Troisième concours :

Ouvert aux candidats justifiant de l'exercice, pendant une durée déterminée, d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale, ou d'une ou plusieurs activités accomplies en qualité de responsable - y compris bénévole - d'une association, ou d'une ou plusieurs activités professionnelles - quelle qu'en soit la nature - effectuées sous contrat de droit privé (CDD, CDI, Parcours emploi compétences (PEC) ...).

Concours sur titre avec épreuves

Concours pour lesquels un titre ou un diplôme est indispensable à une inscription et qui comportent une ou plusieurs épreuves.

Examen professionnel

Ouvert aux fonctionnaires qui remplissent certaines conditions de grade et d'ancienneté. Il permet d'accéder à un grade ou à un cadre d'emplois immédiatement supérieur. Les conditions d'ancienneté sont spécifiques à chaque examen.

AVANT DE VOUS INSCRIRE, VERIFIEZ QUE VOUS REMPLISSEZ BIEN LES CONDITIONS D'ACCES A L'EXAMEN PROFESSIONNEL OU AU CONCOURS QUE VOUS SOUHAITEZ PREPARER.

CONSULTEZ LES SITES : www.cnfpt.fr ou www.cdg37.fr ou www.ciq929394.fr

PROCEDURE DE PRE-INSCRIPTION

L'AGENT

L'inscription à une préparation à un concours ou à un examen est un acte qui **engage le stagiaire, sa collectivité et le CNFPT**.

Les enseignements proposés ne suffisent pas en eux-mêmes à garantir la réussite au concours ou à l'examen s'ils ne s'accompagnent pas d'un **travail personnel régulier et assidu**.

L'inscription en préparation ne vaut pas inscription au concours ou à l'examen professionnel.

C'est pourquoi, l'agent entreprendra seul ou avec l'aide de sa collectivité la démarche en vue de s'inscrire au concours ou à l'examen visé, le moment venu, auprès du centre organisateur : CDG – CNFPT (A+) – Ministère de l'Intérieur (sapeurs-pompiers).

LA COLLECTIVITÉ

La collectivité est invitée à accompagner l'agent qui envisage de suivre une préparation en faisant le point avec lui :

- sur les conditions requises d'accès au concours ou à l'examen,
- sur la cohérence de son projet professionnel,
- sur l'adéquation de son niveau avec les capacités attendues au concours,
- sur l'ensemble des contraintes de la préparation,
- sur les perspectives et les conditions d'une nomination dans la collectivité.

LE CNFPT

- met en place les formations adaptées,
- centralise les demandes de pré-inscription,
- organise et convoque les agents aux tests d'orientation obligatoires, (lorsque le dispositif les prévoit) et aux préparations concernées,
Lien vers les modèles de tests d'orientation :
<http://www.cnfpt.fr/se-former/savoir-formation/preparation-aux-concours-examens-professionnels/test-dorientation/centre-val-loire>
- communique la proposition d'orientation à l'agent et à la collectivité employeur (accès direct en préparation – formation tremplin C, B ou A – redéfinition du projet de l'agent dans certains cas),
- établit et gère les calendriers, les convocations et le suivi des présences en formation.

COMPTE PERSONNEL DE FORMATION - CPF -

Les préparations aux concours et aux examens professionnels peuvent être comptabilisées au titre du CPF.

Il est rappelé que les actions éligibles au CPF doivent être inscrites au plan de formation de la collectivité ou de l'établissement public employeur.

cf. Art. 22, loi du 13 juillet 1983, modifié – ordonnance 2017-53 du 19 janvier 2017



PRÉSENTATION DES DISPOSITIFS DE PRÉPARATION

2022/2023

Les concours et examens professionnels concernés Les préparations proposées

**Document valable
du 1^{er} septembre 2021
au 15 octobre 2021**

Important

Seule la parution au Journal Officiel de l'arrêté d'ouverture confirme l'organisation du concours ou de l'examen professionnel.

Consultez régulièrement les sites des CDG, du CNFPT pour les concours A+ et du Ministère de l'Intérieur pour les concours des sapeurs-pompiers.

Rappel

Depuis le 1^{er} janvier 2010, la répartition des concours et examens professionnels a été modifiée conformément à la loi du 19 février 2007.

- . Cette loi laisse au CNFPT l'organisation des concours d'Administrateur, de Conservateur des bibliothèques, de Conservateur du patrimoine et d'Ingénieur en chef ainsi que des examens professionnels d'Administrateur et d'Ingénieur en chef.
- . Tous les autres concours sont de la compétence des Centres départementaux de gestion (CDG).
- . Les concours et examens de la filière sapeurs-pompiers quant à eux sont organisés par le Ministère de l'Intérieur (catégories A et B) et par les SDIS (catégorie C)

Le CNFPT reste compétent pour la mise en œuvre de toutes les préparations aux concours et aux examens professionnels.

PROCEDEZ A L'INSCRIPTION DE VOTRE AGENT
VIA LA PLATEFORME D'INSCRIPTION EN LIGNE du CNFPT <https://inscription.cnfpt.fr>
En vous reportant au tableau ci-dessous sur lequel figurent les codes d'inscription des grades recensés :

LISTE DES GRADES OUVERTS AU RECENSEMENT

Catégorie A	CODES CURSUS	Test	Page
Attaché principal, examen	DXP6K 012	Test en ligne Durée : 3h00	Page 17
Attaché principal de conservation, examen	DXP2U 000	SANS TEST	Page 29
Bibliothécaire principal - examen avancement de grade	DXP2V 00N	SANS TEST	Page 30
Bibliothécaire, concours interne	DXP6T 001	Test en ligne Durée : 3h00	Page 30
Bibliothécaire, concours externe	DXP6S 001	Test en ligne Durée : 3h00	Page 30
Directeur de Police municipale, examen promotion interne	DXP6L 007	Test en ligne Durée : 3h00	Page 39
Cadre de santé paramédical de 2 ^{ème} classe, concours internes et externes	DXP5I 006	SANS TEST	Page 46
Cadre supérieur de santé paramédical - examen avancement de grade	DXP5H 006	SANS TEST	Page 47
Assistant socio-éducatif - concours spécialité conseiller en EF et éducateur spécialisé	DXP2J 00X	SANS TEST	Page 49
Assistant socio-éducatif - concours (spécialité Assistant de service social)	DXP11 01P	SANS TEST	Page 49
Ingénieur, concours interne	DXP6O (lettre « o ») 007	2 tests : maths (2h00) français (3h00)	Page 68

Catégorie B principal	CODES CURSUS	Test	Page
Educateur des APS principal de 2 ^{ème} classe - examen avancement de grade	DXP6N 008	Test en ligne Durée : 3h00	Page 65
Educateur des APS principal de 1 ^{ère} classe - examen avancement de grade	DXP6M 009	Test en ligne Durée : 3h00	Page 66
Technicien principal de 2 ^{ème} classe, examen promotion interne et Avancement de grade	DXP6R 013	Test en ligne Durée : 3h00	Page 72-73
Technicien principal de 1 ^{ère} classe, examen avancement de grade	DXP6Q 013	Test en ligne Durée : 3h00	Page 73

Catégorie C	CODES CURSUS	Test	Page
Adjoint administratif principal, examen	DXP3L 003	Test en ligne Durée : 2h00	Page 22
Adjoint d'animation principal 2 ^{ème} classe - concours interne	DCVLC 002	Test en ligne Durée : 2h00	Page 27
Adjoint d'animation principal 2 ^{ème} classe - concours externe	DCVLD 002	Test en ligne Durée : 2h00	Page 27
Adjoint d'animation principal 2 ^{ème} classe - concours 3 ^{ème} voie	DCVLE 002	Test en ligne Durée : 2h00	Page 27
Adjoint du patrimoine principal 2 ^{ème} classe - concours interne	DCVLG 002	Test en ligne Durée : 2h00	Page 33
Adjoint du patrimoine principal 2 ^{ème} classe - concours externe et 3 ^{ème} voie	DCVLH 002	Test en ligne Durée : 2h00	Page 33
ATSEM principal 2 ^{ème} classe - concours externe/3 ^{ème} voie	DXP38 00N	SANS TEST	Page 53
Agent maitrise - concours interne et 3 ^{ème} voie	DCVLA 002	2 tests : maths (2h00) français (2h00)	Page 74
Agent maitrise - concours externe	DCVL9 002	2 tests : maths (2h00) français (2h00)	Page 74
Agent maitrise - examen	DCVL8 003	2 tests : maths (2h00) français (2h00)	Page 75



Bien repérer la différence entre le chiffre 0 et la lettre O majuscule.

O = lettre [o] et 0 = chiffre zéro

Exemple : Code test **DXP08 01F** = DXP zéro 8 zéro 1F



FILIÈRE ADMINISTRATIVE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
Administrateur Concours interne cat A CNFPT	Non communiquée	Tests Date à fixer Jury de sélections numérisés clausus Positionnement en culture générale et territoriale - 3h : x questions à réponses courtes : coef.1 x courte dissertation sur un sujet de culture générale : coef.2 Compréhension de l'organisation générale des collectivités territoriales et mises en situation professionnelle - 3h : x note de synthèse : coef.2.5 x questions à réponses courtes : coef.1.5 Toute note inférieure à 5 sur 20 sera éliminatoire, dans l'une et l'autre épreuve	Dispositif national de préparation comportant : <ul style="list-style-type: none"> - En présentiel : 13 jours de présence sur site . 4 regroupements (de 2,5 à 3,5 jours) . 4 concours blancs - En ligne et à distance entre les regroupements . Une mise à disposition de fiches thématiques (wiki territorial) . Des activités pédagogiques supplémentaires individualisées par candidat . Un tutorat coaching . Un tutoriel vidéo de corrigé des concours blancs . Des web conférences d'actualité et thématiques mensuelles en ligne Période d'organisation : à déterminer Dossier d'inscription et d'information sur le site www.cnfpt.fr - rubrique Evoluer – Les concours et examens professionnels – la préparation au concours et examens –préparation aux concours A+ Inscription à la préparation : CLOSES POUR LE CONCOURS DE 2022 Bulletin d'inscription à télécharger sur le site internet du CNFPT rubrique préparation aux concours A+
Administrateur Examen cat A CNFPT	Non communiquée	Pas de tests	<i>Attachés principaux, directeurs territoriaux, conseillers principaux des APS justifiant au 1^{er} janvier de l'année de l'examen de 4 ans de services effectifs dans l'un de ces grades et fonctionnaires territoriaux de cat A ayant occupé pendant au moins 6 ans un ou plusieurs emplois fonctionnels (liste à retrouver dans le décret n°2013-766 du 23 août 2013).</i> Les épreuves de l'examen : <ul style="list-style-type: none"> ■ Examen du dossier du candidat ■ Entretien avec le jury Durée : 3 jours pour l'épreuve d'entretien Dates : à déterminer Lieu : INSET d'Angers, Montpellier, Nancy (en fonction des effectifs) Seuls les candidats déclarés admissibles à l'issue de l'épreuve d'examen du dossier pourront accéder à la préparation Dossier d'information et de préinscription sur le site : www.cnfpt.fr - rubrique Evoluer – Les concours et examens professionnels – la préparation au concours et examens –préparation aux concours A+ Inscription à la préparation : CLOSES POUR L'EXAMEN DE 2021

FILIERE ADMINISTRATIVE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation – Présentiel et à distance Modules proposés : intitulé – durée – lieu – délai d'inscription
Attaché principal Examen CAT A Centre de gestion	A partir du 6 Avril 2023	Tests Novembre 2021 Tremplin A 1 ^{er} semestre 2022	<i>Attachés justifiant, au 1^{er} janvier de l'année au titre de laquelle est dressé le tableau d'avancement, d'une durée de 3 ans de services effectifs dans un cadre d'emplois, corps ou emploi de catégorie A ou de même niveau et ayant atteint le 5^e échelon du grade d'attaché.</i> Méthodologie et entraînement aux épreuves de : <ul style="list-style-type: none"> ■ Note à partir d'un dossier de mise en situation professionnelle ayant pour objet de vérifier l'aptitude du candidat à l'analyse et la capacité à proposer des solutions opérationnelles argumentées ■ Entretien avec le jury et <ul style="list-style-type: none"> ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) – 9 jours de présentiel / 8.5 jours de distanciel Dates : novembre 2022 à mars 2023 Lieu : à déterminer selon les effectifs → Délai d'inscription : du 1^{er} septembre au 15 octobre 2021 Code de recensement : DXP6K 012
Attaché Concours : interne/externe/3^e voie CAT A Centre de gestion	A partir du 14 Novembre 2024	Tests Avril 2023 Tremplin A 2 nd semestre 2023	Méthodologie et entraînements aux épreuves de : <ul style="list-style-type: none"> ■ Rapport comportant des solutions opérationnelles (interne /3^e concours) ■ Note sur dossier en lien avec les CT (externe) ■ Composition sur un sujet d'ordre général relative à la place et au rôle des CT (externe) ■ Entretien avec le jury et <ul style="list-style-type: none"> ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) Durée : interne et 3^eme voie : 9 jours de présentiel / 8.5 jours distanciel Externe : 9,5 jours de présentiel / 11 jours distanciel Dates : avril à novembre 2024 Lieux : à déterminer selon les effectifs → Délai d'inscription : du 2 janvier au 15 février 2023 (Inscriptions <u>clôturées</u> pour la préparation du concours de 2022)



FILIERE ADMINISTRATIVE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation – Présentiel et à Distance Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
Rédacteur principal 1^e classe Examen avancement de grade CAT B <u>3^e GRADE</u> Centre de gestion	A partir du 26 Septembre 2024	Tests Avril 2023 Tremplin B 2 nd semestre 2023	<i>Fonctionnaires justifiant d'au moins un an dans le 5^e échelon du deuxième grade et d'au moins 3 années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.</i> Méthodologie et entraînements aux épreuves de : ■ Rédaction d'un rapport assorti de propositions opérationnelles ■ Entretien avec le jury et ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) Durée : 9 jours de présentiel / 7,5 jours distanciel Dates : mars à septembre 2024 Lieux : à déterminer selon les effectifs → Délai d'inscription : du 2 janvier au 15 février 2023 <i>(Inscriptions <u>clôturées</u> pour la préparation de l'examen de 2022)</i>

FILIERE ADMINISTRATIVE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation – Présentiel et à distance Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p>Rédacteur principal 2^e classe</p> <p>Examen avancement de grade</p> <p>CAT B <u>2^e GRADE</u></p> <p>Centre de gestion</p>	<p>A partir du 26 Septembre 2024</p>	<p>Tests Avril 2023</p> <p style="text-align: right;">Tremplin B 2nd semestre 2023</p>	<p><i>Fonctionnaires ayant au moins atteint le 4^e échelon de rédacteur territorial et justifiant d'au moins 3 années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.</i></p> <p>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Rédaction d'un rapport assorti de propositions opérationnelles ■ Entretien avec le jury <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances <p>Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) Durée : - 9 jours de présentiel / 7,5 jours distanciel</p> <p>Dates : mars à septembre 2024</p> <p>Lieux : à déterminer selon les effectifs</p> <p>→Délai d'inscription : du 2 janvier au 15 février 2023</p> <p>(Inscriptions <u>clôturées</u> pour la préparation de l'examen de 2022)</p>
<p>Rédacteur principal 2^e classe</p> <p>Examen promotion interne</p> <p>CAT B <u>2^e GRADE</u></p> <p>Centre de gestion</p>	<p>A partir du 26 Septembre 2024</p>	<p>Tests Avril 2023</p> <p style="text-align: right;">Tremplin B 2nd semestre 2023</p>	<p><i>Fonctionnaires relevant du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux titulaires du grade d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe ou du grade d'adjoint administratif principal de 2^e classe et comptant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> . au moins 12 ans de services publics effectifs, dont 5 années dans ce cadre d'emplois en position d'activité ou de détachement ; . au moins 10 ans de services effectifs, lorsqu'ils exercent les fonctions de secrétaire de mairie d'une commune de moins de 2 000 habitants depuis au moins 4 ans. <p>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Rédaction d'un rapport assorti de propositions opérationnelles ■ Entretien avec le jury <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances <p>Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) –</p> <p>Durée : 9 jours de présentiel / 7,5 jours distanciel</p> <p>Dates : mars à septembre 2024</p> <p>Lieux : à déterminer selon les effectifs</p> <p>→Délai d'inscription : du 2 janvier au 15 février 2023</p> <p>(Inscriptions <u>clôturées</u> pour la préparation de l'examen de 2022)</p>

FILIERE ADMINISTRATIVE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p>Adjoint administratif principal 2^{ème} classe</p> <p>Concours interne/externe/3^e voie CAT C</p> <p>Centre de gestion</p>	<p>A partir du 14 Mars 2024</p>	<p>Tests Novembre 2022</p> <p>Français, maths et raisonnement logique</p> <p>Tremplin C 1^{er} semestre 2023</p>	<p>Concours interne : Justifier au 1^{er} janvier de l'année du concours d'une année au moins de services publics effectifs.</p> <p>Concours externe : Etre titulaire d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau V de la Nomenclature du répertoire national des certifications professionnelles (BEP, CAP, Brevet des Collèges) ou d'une qualification reconnue comme équivalente</p> <p>3^e concours : ouvert aux candidats justifiant au 1^{er} janvier de l'année au titre de laquelle le concours est ouvert, de l'exercice, pendant une durée de 4 ans au moins, d'une ou de plusieurs activités professionnelles, quelle qu'en soit la nature, ou d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une CT, ou d'une ou plusieurs activités accomplies en qualité de responsable, y compris bénévole, d'une association.</p> <p>Méthodologie, entraînements et apports de connaissances – présentiel et distance (plateforme e-formation en complément)</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Français : compréhension de texte, vocabulaire, orthographe, grammaire - 5 jours ■ Tableau numérique - 5 jours ■ Environnement territorial - 2 jours ■ Connaissances liées au cadre d'emploi – 2 jours ■ Entretien avec le jury - 2 jours <p>Durée : 16 jours Dates : octobre 2023 à mars 2024 Lieux : à déterminer selon les effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : du 1^{er} septembre au 15 octobre 2022</p> <p>(Inscriptions <u>clôturées</u> pour la préparation du concours de Mars 2022)</p>
<p>Adjoint administratif principal 2^{ème} classe</p> <p>Examen avancement de grade CAT C</p> <p>Centre de gestion</p>	<p>A partir du 16 Mars 2023</p>	<p>Tests Novembre 2021</p> <p>Français</p> <p>Tremplin C 1^{er} semestre 2022</p>	<p>Adjoints administratifs ayant atteint le 4^e échelon et comptant au moins 3 ans de services effectifs dans ce grade ou dans un grade d'un autre corps ou cadre d'emplois de catégorie C</p> <p>Méthodologie, entraînements et apports de connaissances – présentiel et ressources en ligne à distance (plateforme e-formation en complément) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Epreuve écrite à caractère professionnel portant sur les missions incombant aux membres du cadre d'emplois – 6 jours ■ Entretien professionnel oral – 2 jours ■ Environnement territorial – 2 jours ■ Connaissances liées au cadre d'emplois visé – 2 jours <p>Durée : 12 jours Dates : octobre 2022 à mars 2023 Lieux : à déterminer selon les effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : du 1^{er} septembre au 15 octobre 2021</p> <p>Code de recensement : DXP3L 003</p>



FILIÈRE ANIMATION

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p>Animateur principal 1^e classe</p> <p>Examen avancement de grade</p> <p>CAT B <u>3^e GRADE</u></p> <p>Centre de gestion</p>	<p>A partir du 19 Septembre 2024</p>	<p>Tests Avril 2023</p> <p>Tremplin B 2nd semestre 2023</p>	<p><i>Fonctionnaires justifiant d'au moins un an dans le 5^e échelon du deuxième grade et d'au moins 3 années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.</i></p> <p>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Rédaction d'un rapport assorti de propositions opérationnelles ■ Entretien avec le jury <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances <p>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) : 9 jours de présentiel / 7,5 jours distanciel</p> <p>Dates : avril à septembre 2024 Lieux : à déterminer selon les effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : du 2 janvier au 15 février 2023</p> <p><i>(Inscriptions <u>clôturées</u> pour la préparation de l'examen de 2022)</i></p>

FILIÈRE ANIMATION

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p>Animateur principal 2^e classe</p> <p>Examen Avancement de grade</p> <p>CAT B <u>2^e GRADE</u></p> <p>entre de gestion</p>	<p>A partir du 19 Septembre 2024</p>	<p>Tests Avril 2023</p> <p>Tremplin B 2nd semestre 2023</p>	<p><i>Fonctionnaires ayant au moins atteint le 4^e échelon d'animateur territorial et justifiant d'au moins 3 années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.</i></p> <p>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Rédaction d'un rapport assorti de propositions opérationnelles ■ Entretien avec le jury <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances <p>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) / 9 jours de présentiel / 7,5 jours distanciel</p> <p>Dates : avril à septembre 2024</p> <p>Lieux : à déterminer selon les effectifs</p> <p>→Délai d'inscription : du 2 janvier au 15 février 2023</p> <p><i>(Inscriptions <u>clôturées</u> pour la préparation de l'examen de 2022)</i></p>
<p>Animateur principal 2^e classe</p> <p>Examen promotion interne</p> <p>CAT B <u>2^e GRADE</u></p> <p>Centre de gestion</p>	<p>A partir du 19 Septembre 2024</p>	<p>Tests Avril 2023</p> <p>Tremplin B 2nd semestre 2023</p>	<p><i>Fonctionnaires relevant du cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation titulaires des grades d'adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe et d'adjoint d'animation principal de 2^e classe, comptant au moins 12 ans de services effectifs en position d'activité ou de détachement dans un emploi d'une collectivité territoriale ou de l'Etat, dont 5 années au moins dans le cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation.</i></p> <p>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Rédaction d'un rapport assorti de propositions opérationnelles ■ Entretien avec le jury <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances <p>Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD)</p> <p>Durée : 9 jours de présentiel / 7,5 jours distanciel</p> <p>Dates : avril à septembre 2024</p> <p>Lieux : à déterminer selon les effectifs</p> <p>→Délai d'inscription : du 2 janvier au 15 février 2023</p> <p><i>(Inscriptions <u>clôturées</u> pour la préparation de l'examen de 2022)</i></p>

FILIERE ANIMATION

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
Animateur territorial Concours : interne/externe/ 3^e concours CAT B 1^{er} GRADE Centre de gestion	A partir du 21 Septembre 2023	Tests Avril 2022 Tremplin B 2 nd semestre 2022	<p><i>Concours interne : ouvert aux fonctionnaires et agents publics comptant au moins 4 ans de services publics au 1^{er} janvier de l'année du concours.</i></p> <p><i>Concours interne spécial : ouvert aux ATSEM justifiant au 1^{er} janvier de l'année du concours de 4 ans au moins de services effectifs dans un emploi d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles</i></p> <div style="border: 1px dashed black; padding: 2px; margin: 5px 0; text-align: center;"> <p style="margin: 0;">Décret n°2018-152 du 1^{er} mars 2018</p> </div> <p><i>Concours externe : ouvert aux titulaires d'un titre ou diplôme professionnel et inscrit au répertoire national des certifications professionnelles, classé au moins au niveau IV, délivré dans les domaines correspondant aux missions confiées aux membres du cadre d'emplois, ou d'une qualification reconnue comme équivalente.</i></p> <p><i>3^e concours : ouvert aux candidats justifiant au 1^{er} janvier de l'année au titre de laquelle le concours est ouvert, de l'exercice, pendant une durée de 4 ans au moins, d'une ou de plusieurs activités professionnelles, quelle qu'en soit la nature, ou d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une CT, ou d'une ou plusieurs activités accomplies en qualité de responsable, y compris bénévole, d'une association.</i></p> <p>Méthodologie et entraînement aux épreuves de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Rédaction d'une note (interne et 3^{ème} voie) ■ 3 à 5 questions à partir d'un dossier portant sur l'animation (externe) ■ Entretien avec le jury <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances <p>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - interne et 3^{ème} voie : 8 jours de présentiel / 7,5 jours distanciel - externe : 7 jours de présentiel / 7,5 jours distanciel <p>Dates : avril à septembre 2023 Lieux : à déterminer selon les effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : du 2 janvier au 15 février 2022 <i>(Inscriptions pour la préparation du concours de 2021 clôturées)</i></p>

FILIERE ANIMATION

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
Adjoint d'animation principal 2^{ème} classe Concours : interne/externe/3^e voie CAT C Centre de gestion	à partir du 23 Mars 2023	Tests Novembre 2021 Tremplin C 1 ^{er} semestre 2022	<p>Concours externe : Etre titulaire d'un titre ou diplôme professionnel, délivré au nom de l'Etat et inscrit au répertoire national des certifications professionnelles, classé au moins au niveau V, délivré dans les domaines correspondant aux missions confiées aux membres du cadre d'emplois, ou d'une qualification reconnue comme équivalente.</p> <p>Concours interne : Justifier au 1^{er} janvier de l'année du concours d'une année au moins de services publics effectifs.</p> <p>Troisième concours : Justifier de l'exercice pendant une durée de quatre ans au moins d'activités professionnelles, quelle qu'en soit la nature, d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale ou d'une ou de plusieurs activités en qualité de responsable, y compris bénévole, d'une association.</p> <p>Méthodologie, entraînements et apports de connaissances :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ QCM organisation et fonctionnement des CT (externe/3e concours) - 2 jours / ■ QCM accueil, compréhension du public, protection/droit de l'enfant (interne) - 2 jours / ■ rédaction d'une note (interne) - 6 jours / ■ série de questions sur la résolution d'un cas pratique (3e concours) - 3 jours ■ Santé et sécurité au travail - 2 jours ■ Environnement territorial - 2 jours ■ Connaissances liées au cadre d'emplois visé - 2 jours ■ entretien avec le jury - 2 jours <p>Durée : de 10 à 16 jours en fonction du type de concours Dates : septembre/octobre 2022 à mars 2023 Lieux : à déterminer selon les effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : du 1^{er} septembre au 15 octobre 2021 Codes de recensement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concours interne : DCVLC 002 - Concours externe : DCVLD 002 - Concours 3^{ème} voie : DCVLE 002
Adjoint d'animation principal 2^e classe Examen Avancement de grade cat C Centre de gestion	A compter du 21 Mars 2024	Tests Novembre 2022 Tremplin C 1 ^{er} semestre 2023	<p><i>Adjoints territoriaux d'animation ayant atteint le 4^e échelon et comptant au moins 3 ans de services effectifs dans ce grade ou dans un grade d'un autre corps ou cadre d'emplois de catégorie C</i></p> <p>Méthodologie, entraînements et apports de connaissances – présentiel et ressources en ligne à distance (plateforme e-formation en complément) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Epreuve écrite à caractère professionnel portant sur les missions incombant aux membres du cadre d'emplois - 6 jours ■ Entretien oral destiné à permettre d'apprécier l'expérience professionnelle du candidat, sa motivation et son aptitude à exercer les missions qui lui seront confiées - 2 jours ■ Environnement territorial – 2 jours ■ Santé et sécurité au travail – 2 jours ■ Connaissances liées au cadre d'emplois visé – 2 jours <p>Durée : 14 jours Dates : octobre 2023 à mars 2024 Lieux : à déterminer selon les effectifs → Délai d'inscription : du 1^{er} septembre au 15 octobre 2022 (Inscriptions clôturées pour la préparation de l'examen de mars 2022)</p>



FILIÈRE CULTURELLE / PATRIMOINE ET BIBLIOTHÈQUE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p>Conservateur des bibliothèques</p> <p>Concours interne</p> <p>CAT A</p> <p>CNFPT</p>	<p>A compter de Mai 2022 (épreuves d'admissibilité)</p>	<p>Jury de sélection numéris clausus</p> <ul style="list-style-type: none"> - Positionnement en culture générale (3h, coeff.3) - Questions à réponses courtes autour de mises en situation professionnelles liées à l'organisation, au fonctionnement ou à l'actualité des bibliothèques (1h, coeff.1) - Questionnaire de motivation 	<p>Dispositif national :</p> <ul style="list-style-type: none"> . 4 regroupements : deux en présentiel (durée entre 3 et 4 jours) et deux à distance (intervention en webinaire) – (durée 2 à 3 jours) : un temps d'entraînement méthodologique animé par les intervenants et concours blanc. . 1 regroupement de 2 à 3 jours d'entraînements à l'oral pour les admissibles <p>Durée : 16 jours</p> <p>Période d'organisation : de décembre 2021 à avril 2022</p> <p>Lieu : Paris</p> <p>Dossier d'information et d'inscription téléchargeable sur le site :</p> <p>www.cnfpt.fr - rubrique Évoluer / La préparation aux concours et les concours et examens professionnels / Découvrir les différents types de concours et examens professionnels/ Préparation au concours interne de conservateur ou conservatrice des bibliothèques</p> <p>Inscription à la préparation : Date limite d'inscription via votre service formation qui procédera à votre inscription en ligne code TESBJ 001 au 1^{er} octobre 2021</p> <p>Bulletin d'inscription à télécharger sur le site internet du CNFPT</p>
<p>Conservateur du patrimoine</p> <p>Concours interne</p> <p>CAT A</p> <p>CNFPT</p>	<p>A compter d'août 2022 (épreuves d'admissibilité)</p>	<p>Jury de sélection numéris clausus</p> <ul style="list-style-type: none"> - Positionnement en culture générale (3h, coeff.4) - Analyse et commentaire d'un document visuel (1h, coeff.2) - Questionnaire de motivation 	<p>Dispositif national</p> <ul style="list-style-type: none"> . 4 regroupements : deux en présentiel (durée entre 3 et 4 jours chacun) et deux à distance (intervention en webinaire) – (durée 3 jours chacun) : un temps d'entraînement méthodologique animé par les intervenants et concours blanc. . 1 regroupement de 3 jours d'entraînements à l'oral pour les admissibles <p>Durée : 16 jours</p> <p>Période d'organisation : de mars 2022 à juillet 2022</p> <p>Modalités : alternance journées en présentiel à Paris et de travail à distance</p> <p>Dossier d'information et d'inscription téléchargeable sur le site :</p> <p>www.cnfpt.fr - rubrique Évoluer / La préparation aux concours et les concours et examens professionnels / Découvrir les différents types de concours et examens professionnels/ Préparation au concours interne de conservateur ou conservatrice du patrimoine</p> <p>Inscription à la préparation : Date limite d'inscription via votre service formation qui procédera à votre inscription en ligne code TESPR 002 au 26 novembre 2021</p> <p>Bulletin d'inscription à télécharger sur le site internet du CNFPT</p>

FILIÈRE CULTURELLE / PATRIMOINE ET BIBLIOTHÈQUE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p>Attaché de conservation du patrimoine</p> <p>Concours interne/externe/3^e voie</p> <p>CAT A</p> <p>Centre de gestion</p>	<p>Mai 2025 (à confirmer)</p>	<p>Tests</p> <p>Novembre 2023 (à confirmer)</p> <p>Tremplin A 1^{er} semestre 2024 (à confirmer)</p>	<p>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Commentaire de texte (interne/externe/3^e concours) ■ Note de synthèse (interne/externe/3^e concours) ■ Composition (externe/3^e concours) ■ Entretien avec le jury <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances <p>Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD)</p> <p>Durée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Interne : 10 jours de présentiel / 10,5 jours de distanciel - Externe et 3^e voie : 12 jours de présentiel / 12.5 jours de distanciel <p>Dates : octobre 2024 à mai 2025 (à confirmer)</p> <p>Lieux : à déterminer selon les effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : du 1^{er} septembre au 15 octobre 2023 (à confirmer)</p> <p>(Inscriptions clôturées pour la préparation du concours de 2022)</p>
<p>Attaché principal de conservation du patrimoine</p> <p>Examen avancement de grade</p> <p>CAT A</p> <div style="border: 1px dashed black; padding: 2px; width: fit-content; margin: 5px auto;"> <p>Décret n° 2019-846 du 19 août 2019</p> </div> <p>Centre de gestion</p>	<p>A partir du 12 mai 2022</p>	<p>Pas de test</p>	<p><i>Ouvert aux attachés de conservation du patrimoine qui justifient au 1^{er} janvier de l'année au titre de laquelle est établi le tableau d'avancement, d'une durée de 3 ans de services effectifs dans un cadre d'emplois, corps ou emploi de catégorie A ou de même niveau et ont atteint le 5^{ème} échelon du grade d'attaché de conservation du patrimoine.</i></p> <p>Epreuve d'admissibilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Examen du dossier (pas de préparation proposée par le CNFPT : ressources à disposition sur le site du CNFPT) <p>Epreuve d'admission :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Entretien avec le jury <p>Préparation proposée : méthodologie de l'épreuve d'entretien et culture territoriale</p> <p>Modalités pédagogiques mixtes –</p> <p>Durée : 5 jours en présentiel et 5,5 jours à distance</p> <p>Dates : janvier 2022 à avril 2022</p> <p>Lieux : seront déterminés en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : du 1^{er} septembre au 15 octobre 2021</p> <p>Code de recensement : DXP2U 000</p>



FILIÈRE CULTURELLE / PATRIMOINE ET BIBLIOTHÈQUE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p>Bibliothécaire</p> <p>Concours : interne/externe</p> <p>CAT A</p> <p>Centre de gestion</p>	<p>A partir du 23 Mai 2023</p>	<p>Tests Novembre 2021</p> <p>Tremplin A 1^{er} semestre 2022</p>	<p>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Note de synthèse (interne et externe) ■ Etude de cas (interne) ■ Composition spécialisée (externe) ■ Entretien avec le jury <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Accompagnement du travail à distance et à l'appropriation des connaissances <p>Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) Durée : - Concours interne : 10 jours de présentiel / 11,5 jours de distanciel - Concours externe : 10 jours en présentiel et 10,5 jours de distanciel Dates : novembre 2022 à mai 2023 Lieux : à déterminer selon les effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : du 1^{er} septembre au 15 octobre 2021</p> <p>Codes de recensement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concours interne : DXP6T 001 - Concours externe : DXP6S 001
<p>Bibliothécaire principal</p> <p>Examen avancement de grade CAT A</p> <p style="border: 1px dashed black; padding: 2px; display: inline-block;">Décret n° 2019-846 du 19 août 2019</p> <p>Centre de gestion</p>	<p>A partir du 12 Mai 2022</p>	<p>Pas de tests</p>	<p><i>Ouvert aux bibliothécaires qui justifient, au 1^{er} janvier de l'année au titre de laquelle est établi le tableau d'avancement, d'une durée de trois ans de services effectifs dans un cadre d'emplois, corps ou emploi de catégorie A ou de même niveau et ont atteint le 5^e échelon du grade de bibliothécaire.</i></p> <p>Epreuve d'admissibilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Examen du dossier <p>Epreuve d'admission :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Entretien avec le jury <p>Préparation proposée : méthodologie de l'épreuve d'entretien et culture territoriale Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) – Durée : 5 jours en présentiel et 5,5 jours à distance</p> <p>Dates : de janvier 2022 à mai 2022 Lieux : seront déterminés en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : du 1^{er} septembre au 15 octobre 2021</p> <p>Code de recensement : DXP2V 00N</p>



FILIÈRE CULTURELLE / PATRIMOINE ET BIBLIOTHÈQUE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal 2^e classe Concours Interne/externe/3^e voie CAT B <u>2^e GRADE</u> Centre de gestion	A partir du 25 Mai 2023	Tests Avril 2022 Tremplin B 2nd semestre 2022	Méthodologie et entraînements aux épreuves de : <ul style="list-style-type: none"> ■ Rédaction d'une note portant sur la spécialité (interne, externe et 3^{ème} voie) ■ Questionnaire de 3 à 5 questions portant sur la spécialité (interne et 3^{ème} voie) ■ Entretien avec le jury et <ul style="list-style-type: none"> ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) Durée : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Concours interne et 3^{ème} voie : 10 jours environ de présentiel / 10 jours distanciel ▪ Concours externe : 8 jours de présentiel / 7,5 jours distanciel Dates : décembre 2022 à mai 2023 Lieux : à déterminer selon les effectifs → Délai d'inscription : du 2 janvier au 15 février 2022
Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal 2^e classe Examen Promotion interne CAT B <u>2^e GRADE</u> Centre de gestion	A partir du 28 Mai 2024	Tests Novembre 2022 Tremplin B 1 ^{er} semestre 2023	<i>Fonctionnaires relevant du cadre d'emplois des adjoints territoriaux du patrimoine titulaire du grade d'adjoint du patrimoine principal de 1^{ère} classe ou d'adjoint du patrimoine principal de 2^e classe, comptant au moins 12 ans de services publics effectifs, dont 5 années au moins en qualité de fonctionnaire territorial dans un cadre d'emplois à caractère culturel en position d'activité ou de détachement.</i> Méthodologie et entraînements aux épreuves de : <ul style="list-style-type: none"> ■ Rédaction d'une note portant sur la spécialité ■ Questionnaire de 3 à 5 questions portant sur la spécialité ■ Entretien avec le jury et <ul style="list-style-type: none"> ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) Durée : 10 jours de présentiel / 10 jours environ distanciel Dates : Décembre 2023 à mai 2024 Lieux : à déterminer selon les effectifs → Délai d'inscription : du 1^{er} septembre au 15 octobre 2022 <i>(Inscriptions clôturées pour la préparation l'examen de 2022)</i>

FILIERE CULTURELLE / PATRIMOINE ET BIBLIOTHEQUE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PREPARATION PROPOSES	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p>Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal 2^e classe</p> <p>Examen Avancement de grade</p> <p>CAT B <u>2^e GRADE</u></p> <p>Centre de gestion</p>	<p>A partir du 28 Mai 2024</p>	<p>Tests Novembre 2022</p> <p>Tremplin B 1^{er} semestre 2023</p>	<p><i>Fonctionnaires ayant au moins atteint le 4^e échelon d'assistant territorial de conservation et justifiant d'au moins 3 années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.</i></p> <p>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Rédaction d'une note portant sur la spécialité ■ Entretien avec le jury <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances <p>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) : 8 jours de présentiel / 7,5 jours environ distanciel</p> <p>Dates : décembre 2023 à mai 2024 Lieux : à déterminer selon les effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : du 1^{er} septembre au 15 octobre 2022 <i>(Inscriptions clôturées pour la préparation l'examen de 2022)</i></p>
<p>Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal 1^e classe</p> <p>Examen Avancement de grade</p> <p>CAT B <u>3^e GRADE</u></p> <p>Centre de gestion</p>	<p>A partir du 28 mai 2024</p>	<p>Tests Novembre 2022</p> <p>Tremplin B 1^{er} semestre 2023</p>	<p><i>Fonctionnaires justifiant d'au moins un an dans le 5^e échelon du grade d'assistant territorial de conservation et des bibliothèques principal de 2^eme classe et d'au moins trois années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.</i></p> <p>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Rédaction d'une note portant sur la spécialité ■ Entretien avec le jury <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances <p>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) : 8 jours de présentiel / 7,5 jours environ distanciel</p> <p>Dates : décembre 2023 à mai 2024 Lieux : à déterminer selon les effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : du 1^{er} septembre au 15 octobre 2022 <i>(Inscriptions clôturées pour la préparation l'examen de 2022)</i></p>

FILIERE CULTURELLE / PATRIMOINE ET BIBLIOTHEQUE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PREPARATION PROPOSES	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p>Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques</p> <p>Concours interne/externe/3^e voie</p> <p>cat B 1^{er} grade</p> <p>Centre de gestion</p>	<p>A partir du 25 Mai 2023</p>	<p>Tests Avril 2022</p> <p>Tremplin B 2nd semestre 2022</p>	<p>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Rédaction d'une note portant sur la spécialité (int, ext, 3^{ème} voie) ■ <i>Questionnaire</i> de 3 à 5 questions portant sur la spécialité (externe) ■ Entretien avec le jury <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances <p>Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) –</p> <p>Durée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - concours interne et 3^{ème} voie : 8 jours de présentiel / 7,5 jours distanciel - concours externe : 10 jours de présentiel / 10 jours distanciel <p>Dates : décembre 2022 à mai 2023 Lieux : à déterminer selon les effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : du 2 janvier au 15 février 2022</p>
<p>Adjoint du patrimoine principal 2^{ème} classe</p> <p>Concours interne/ externe/3^e voie</p> <p>CAT C</p> <p>Centre de gestion</p>	<p>A partir du 28 Mars 2023</p>	<p>Tests Novembre 2021</p> <p>Tremplin C 1^{er} semestre 2022</p>	<p>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Résolution d'un cas pratique (externe/3^e concours/interne) - 4 jours ■ Questionnaire portant sur le fonctionnement des services : accueil du public, animation, sécurité des personnes et bâtiments (externe/3^e concours) - 3 jours ■ Entretien avec le jury (externe/3^e concours) - 2 jours ■ Commentaire oral spécialisé (interne) - 2 jours ■ Environnement territorial – 2 jours ■ Santé et sécurité au travail – 2 jours ■ Connaissances liées au cadre d'emploi visé – 2 jours <p>Apports de connaissances → ressources en ligne</p> <p>Durée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concours interne : 12 jours - Concours externe et 3^{ème} voie : 15 jours <p>Dates : septembre 2022 à mars 2023 Lieux : en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : du 1^{er} septembre au 15 octobre 2021</p> <p>Codes de recensement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concours interne : DCVLG 002 - Concours externe et 3^{ème} voie : DCVLH 002



FILIÈRE CULTURELLE / PATRIMOINE ET BIBLIOTHÈQUE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p>Adjoint du patrimoine principal 2^{ième} classe</p> <p>Examen avancement de grade</p> <p>CAT C</p> <p>Centre de gestion</p>	<p>A compter du 28 Mars 2024</p>	<p>Tests Novembre 2022</p> <p>Tremplin C 1^{er} semestre 2023</p>	<p><i>Adjoints territoriaux du patrimoine ayant atteint le 4^e échelon et comptant au moins 3 ans de services effectifs dans ce grade ou dans un grade un autre corps ou cadre d'emplois de catégorie C.</i></p> <p>Méthodologie, entraînements et apports de connaissances – présentiel et distance (plateforme e-formation en complément)</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Epreuve écrite à caractère professionnel portant sur les missions incombant aux membres du cadre d'emplois – 6 jours ■ Environnement territorial – 2 jours ■ Santé et sécurité au travail – 2 jours ■ Connaissances liées au cadre d'emplois visé – 2 jours ■ Entretien oral – 2 jours <p>Durée totale : 14 jours Dates : de septembre 2023 à mars 2024 Lieux : en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : du 1^{er} septembre au 15 octobre 2022 <i>(Inscriptions clôturées pour la préparation de l'examen de 2022)</i></p>

FILIÈRE CULTURELLE / ARTISTIQUE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p>Directeur d'établissement d'enseignement artistique 1^{er} et 2^e catégorie</p> <p>Concours interne et externe</p> <p>CAT A</p> <p>Centre de gestion</p>	A compter du 15 mai 2024	<p>Tests</p> <p>Novembre 2022</p> <p>Tremplin A</p> <p>1^{er} semestre 2023</p>	<p>Epreuves du concours :</p> <p>Spécialité musique :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ étude de cas (interne) ■ écriture musicale (interne) ■ examen du dossier (interne et externe) ■ travail avec un ensemble instrumental (interne) ■ exposé du candidat suivi d'un entretien (interne) ■ entretien avec le jury (externe) <p>Spécialité arts plastiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ rédaction d'un mémoire (interne) ■ dissertation (externe) ■ note de synthèse (interne et externe) ■ examen du dossier (externe) ■ entretien avec le jury (interne et externe) <p>Préparation proposée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) –</p> <p>Durée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - concours interne : entre 7 et 8 jours de présentiel (selon la spécialité) et en 8,5 jour de distanciel - Concours externe : entre 5 et 10,5 jours de présentiel (selon la spécialité) et 5,5 et 10,5 jours de distanciel (selon la spécialité) <p>Dates : de novembre 2023 à mai 2024</p> <p>Lieux : à déterminer, préparation nationale en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : du 1^{er} septembre au 15 octobre 2022 (Inscriptions pour la préparation du concours de 2021 clôturées)</p>
<p>Directeur d'établissement d'enseignement artistique 2^e catégorie</p> <p>Examen promotion interne</p> <p>CAT A</p> <p>Centre de gestion</p>	A compter du 15 mai 2024	<p>Tests</p> <p>Novembre 2022</p> <p>Tremplin A</p> <p>1^{er} semestre 2023</p>	<p><i>Ouvert aux professeurs d'enseignement artistique qui, âgés de quarante ans au moins, justifient de dix années de services effectifs accomplis dans cet emploi correspondant à la spécialité dans laquelle ils ont fait acte de candidature.</i></p> <p>Epreuves de l'examen :</p> <p>Spécialité musique :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ étude de cas ■ examen du dossier ■ entretien avec le jury <p>Spécialité arts plastiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ note de synthèse ■ entretien avec le jury <p>Préparation proposée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD)</p> <p>Durée : //lieux : à déterminer, préparation nationale en fonction des effectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour la spécialité musique : 7 jours en présentiel et 8,5 jours à distance - Pour la spécialité arts plastiques : 8 jours en présentiel et 8,5 jours à distance <p>Dates : de janvier 2024 à avril 2024</p> <p>→ Délai d'inscription : du 1^{er} septembre au 15 octobre 2022 (Inscriptions clôturées pour la préparation de l'examen de 2021)</p>

FILIÈRE CULTURELLE / ARTISTIQUE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p>Professeur d'enseignement artistique</p> <p>Concours</p> <p>CAT A</p> <p>Centre de gestion</p>	<p>A compter du 30 Janvier 2023</p>	<p>Pas de tests</p>	<p>Epreuves concernées par une préparation :</p> <p><u>concours externe</u></p> <p>■ Examen du certificat d'aptitude ainsi que des titres et pièces dont le candidat juge utile de faire état et entretien avec le jury qui doit permettre d'apprécier l'expérience professionnelle des candidats et leurs aptitudes à exercer leur profession dans le cadre des missions dévolues à ce cadre d'emplois</p> <p><u>concours interne</u></p> <p>■ Entretien au cours duquel le candidat présente un exposé sur la manière dont il envisage l'exercice des fonctions auxquelles il postule et pendant lequel est appréciée son aptitude à les exercer</p> <p>Préparation proposée : méthodologie de l'épreuve d'entretien et culture territoriale Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) – Durée : 5 jours en présentiel / 5,5 jours en distanciel</p> <p>Dates : d'octobre 2022 à janvier 2023 Lieux : seront déterminés en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : du 2 janvier au 15 février 2022</p>
<p>Professeur d'enseignement artistique de classe normale</p> <p>Examen Promotion interne</p> <p>CAT A</p> <p>Centre de gestion</p>	<p>A compter du 5 février 2024</p>	<p>Pas de tests</p>	<p><i>Fonctionnaires territoriaux qui, justifient de plus de 10 années de services effectifs accomplis dans les grades d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ième} ou 1^{ière} classe.</i></p> <p>Epreuve d'admissibilité :</p> <p>■ Conduite d'une séance de travail (consulter le décret pour des détails par spécialité)</p> <p>Epreuve d'admission :</p> <p>■ Entretien (consulter le décret pour des détails par spécialité)</p> <p>Préparation proposée : méthodologie de l'épreuve d'entretien et culture territoriale Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) – Durée : 5 jours en présentiel / 5,5 jours en distanciel</p> <p>Dates : d'octobre 2023 à janvier 2024 Lieux : seront déterminés en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : du 2 janvier au 15 février 2023</p>

FILIÈRE CULTURELLE / ARTISTIQUE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p>Assistant d'enseignement artistique principal 2^e classe</p> <p>Concours interne, externe, 3^{ième} voie</p> <p>CAT B <u>2^e GRADE</u></p> <p>Centre de gestion</p>	<p>Février 2026 (à confirmer)</p>	<p>Pas de tests</p>	<p><i>Epreuve concernée par une préparation :</i> <i>Concours interne et 3^{ième} voie :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Épreuves d'admissibilité fixées par spécialité et discipline ■ 1^{ière} épreuve d'admission fixée par spécialité et discipline ■ 2^{ième} épreuve d'admission : entretien précédé d'un court exposé (cadrage de l'entretien renvoyé à l'annexe 2 de l'arrêté fixant le programme) <p><i>Concours externe:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Entretien : (cadrage de l'entretien renvoyé à l'annexe de 2 de l'arrêté fixant le programme) <p>Préparation proposée : méthodologie de l'épreuve d'entretien et culture territoriale Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) : Durée : 5 jours en présentiel / 5 jours environ distanciel</p> <p>Dates : d'octobre 2025 à janvier 2026 (à confirmer) Lieux : seront déterminés en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : du 2 janvier au 15 février 2025 (à confirmer) <i>(Inscriptions clôturées pour la préparation du concours de 2022)</i></p>
<p>Assistant d'enseignement artistique principal 2^e classe</p> <p>Examen Avancement de grade</p> <p>CAT B <u>2^e GRADE</u></p> <p>Centre de gestion</p>	<p>A partir du 5 Février 2024</p>	<p>Pas de tests</p>	<p><i>Fonctionnaires ayant au moins atteint le 4^e échelon d'assistant d'enseignement artistique et justifiant d'au moins 3 années de services effectifs dans un corps, un cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.</i></p> <p><i>Suppression de la spécialité danse : cf décret 2017- 664 du 27 avril 2017, chapitre II, art.14.</i></p> <p><i>Epreuve concernée par une préparation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Entretien ayant pour point de départ un exposé du candidat sur son expérience, sa motivation et son projet pédagogique <p>Préparation proposée : méthodologie de l'épreuve d'entretien et culture territoriale Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) Durée : 5 jours en présentiel / 5 jours environ distanciel</p> <p>Dates : d'octobre 2023 à janvier 2024 Lieux : seront déterminés en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : du 2 janvier au 15 février 2023 <i>(Inscriptions clôturées pour la préparation de l'examen de 2022)</i></p>

FILIERE CULTURELLE / ARTISTIQUE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p>Assistant d'enseignement artistique principal 1e classe</p> <p>Examen Avancement de grade</p> <p>CAT B <u>3^e GRADE</u></p> <p>Centre de gestion</p>	<p>A compter du 5 Février 2024</p>	<p>Pas de tests</p>	<p><i>Fonctionnaires justifiant d'au moins un an dans le 5^e échelon d'assistant d'enseignement artistique principal et d'au moins 3 années de services effectifs dans un corps, un cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.</i></p> <p>Epreuve concernée par une préparation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Entretien ayant pour point de départ un exposé du candidat sur son expérience, sa motivation et son projet pédagogique <p>Préparation proposée : méthodologie de l'épreuve d'entretien et culture territoriale Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) Durée : 5 jours en présentiel / 5 jours environ distanciel</p> <p>Dates : d'octobre 2023 à janvier 2024 lieux : seront déterminés en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : du 2 janvier au 15 février 2023 <i>(Inscriptions clôturées pour la préparation de l'examen de 2022)</i></p>
<p>Assistant d'enseignement artistique</p> <p>Concours interne, externe sur titre et 3^e voie</p> <p>CAT B <u>1^{er} GRADE</u></p> <p>Centre de gestion</p>	<p>Février 2026 (à confirmer)</p>	<p>Pas de tests</p>	<p>Epreuve concernée par une préparation : <u>concours externe</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Épreuve unique consistant en un entretien avec le jury qui débute par un court exposé du candidat, de cinq minutes au plus, portant sur son expérience professionnelle. <p><u>concours interne et 3^{ème} voie :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Épreuves d'admissibilité fixées par spécialité et discipline ■ Deuxième épreuve d'admission commune à toutes les spécialités : un entretien avec le jury. Se référer à l'annexe 1 de l'arrêté fixant le programme qui définit des éléments d'orientation pour cette épreuve. <p>Préparation proposée : méthodologie de l'épreuve d'entretien et culture territoriale Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) Durée : 5 jours de présentiel / 5 jours environ distanciel</p> <p>Dates : d'octobre 2025 à janvier 2026 (à confirmer) Lieux : seront déterminés en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : du 2 janvier au 15 février 2025 (à confirmer) <i>(Inscriptions clôturées pour la préparation du concours de 2022)</i></p>

FILIÈRE POLICE MUNICIPALE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
Directeur de police municipale Concours interne et externe cat A Centre de gestion	A partir du 15 janvier 2024 <i>(tests psychotechniques le 25 mars 2024)</i>	Tests Avril 2022 Tremplin A 2 nd semestre 2022	Méthodologie, entraînements et apports de connaissances : <ul style="list-style-type: none"> ■ Rédaction d'une note (interne/externe) ■ Questionnaire à réponses courtes ou développées de droit public (interne/externe) ■ Composition (externe) ■ Commentaire de texte (interne) ■ Droit pénal général et procédure pénale (interne/externe) ■ Entretien avec le jury et <ul style="list-style-type: none"> ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) Durée : 13 jours environ de présentiel / 14 jours environ à distance Dates et lieux : à déterminer selon les effectifs, regroupement national → Délai d'inscription : du 2 janvier au 15 février 2022
Directeur de police municipale Examen promotion interne cat A Centre de gestion	A partir du 8 décembre 2022	Tests Novembre 2021 Tremplin A 1 ^{er} semestre 2022	<i>Les fonctionnaires territoriaux qui justifient de plus de dix années de services effectifs accomplis dans un cadre d'emplois de police municipale, dont cinq années au moins en qualité de chef de service de police municipale.</i> Méthodologie et entraînements et apports de connaissances : <ul style="list-style-type: none"> ■ Questionnaire à réponses courtes ou plus développées sur le droit public ■ Rapport d'analyse et de propositions à partir d'un dossier ■ Entretien avec le jury et <ul style="list-style-type: none"> ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) Durée : 11 jours en présentiel et 11,5 jours à distance Dates : mai à novembre 2022 Lieux : à déterminer selon les effectifs, possibilité d'un regroupement national → Délai d'inscription : du 1^{er} septembre au 15 octobre 2021 Code de recensement : DXP6L 007



FILIÈRE POLICE MUNICIPALE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p>Chef de service de police municipale</p> <p>Concours interne/externe/3^e voie</p> <p>CAT B <u>1^{er}GRADE</u></p> <p>Centre de gestion</p>	<p>A partir du 8 Juin 2023</p> <p>Test psychologique (à partir du 27 mars 2023)</p>	<p>Tests Avril 2022</p> <p>Tremplin B 2nd semestre 2022</p>	<p>Concours interne : ouvert aux fonctionnaires et agents publics comptant au moins 4 ans de services publics au 1^{er} janvier de l'année du concours</p> <p>Concours externe : ouvert aux titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme homologué au niveau IV ou d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007.</p> <p>3^e concours : ouvert aux candidats justifiant au 1^{er} janvier de l'année au titre de laquelle le concours est ouvert, de l'exercice, pendant une durée de 4 ans au moins, d'une ou de plusieurs activités professionnelles, quelle qu'en soit la nature, ou d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une CT, ou d'une ou plusieurs activités accomplies en qualité de responsable, y compris bénévole, d'une association.</p> <p>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Rédaction d'une note visant à apporter des solutions aux problèmes ■ Réponses à des questions de droit public ■ Entretien avec le jury <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances <p>Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD)</p> <p>Durée : 11 jours de présentiel / 10 jours en distanciel</p> <p>Dates : Janvier à mai 2023</p> <p>Lieux : à déterminer selon les effectifs, possibilité d'un regroupement inter-délégations</p> <p>→ Délai d'inscription : du 2 janvier au 15 février 2022</p>

FILIERE POLICE MUNICIPALE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p>Chef de service de police municipale</p> <p>Examen promotion interne</p> <p>CAT B <u>1^{er} GRADE</u></p> <p>Centre de gestion</p>	A partir du 8 Juin 2023	<p>Tests Avril 2022</p> <p>Tremplin B 2nd semestre 2022</p>	<p><i>Fonctionnaires relevant du cadre d'emplois des agents de police municipale et du cadre d'emplois des gardes champêtres comptant au moins 8 ans de services effectifs dans leur cadre d'emplois en position d'activité ou de détachement.</i></p> <p>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Questionnaire appelant des réponses courtes portant sur l'organisation de la sécurité et sur les pouvoirs de police du maire ■ Résolution d'un cas pratique portant sur les missions incombant aux chefs de service de police Municipale ■ Entretien avec le jury <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances <p>Modalités pédagogiques : – Journées en présentiel et à distance (FOAD)</p> <p>Durée : 9,5 jours de présentiel / 9,5 jours distanciel</p> <p>Dates : Janvier à mai 2023</p> <p>Lieux : à déterminer selon les effectifs, possibilité d'un regroupement inter-délégations</p> <p>→ Délai d'inscription : du 2 janvier au 15 février 2022</p>
<p>Chef de service de police municipale principal 2^e classe</p> <p>Examen avancement grade</p> <p>CAT B <u>2^e GRADE</u></p> <p>Centre de gestion</p>	Juin 2025 (à confirmer)	<p>Tests Avril 2024 (à confirmer)</p> <p>Tremplin B 2nd semestre 2024 (à confirmer)</p>	<p><i>Fonctionnaires ayant au moins atteint le 4^e échelon de chef de service de police municipale et justifiant d'au moins 3 années de services effectifs dans un corps, un cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.</i></p> <p>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Rédaction d'un rapport assorti de propositions opérationnelles ■ Entretien avec le jury <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances <p>Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) :</p> <p>Durée : 9 jours de présentiel / 7,5 jours distanciel</p> <p>Dates : janvier 2025 à juin 2025 (à confirmer)</p> <p>Lieux : à déterminer selon les effectifs, possibilité d'un regroupement inter-délégations</p> <p>→ Délai d'inscription : du 2 janvier au 15 février 2024</p> <p>(Inscriptions clôturées pour la préparation de l'examen de 2022)</p>

FILIÈRE POLICE MUNICIPALE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p>Chef de service de police municipale principal 1e classe</p> <p>Examen Avancement grade</p> <p>CAT B <u>3^e GRADE</u></p> <p>Centre de gestion</p>	<p style="text-align: center;">Juin 2025 (à confirmer)</p>	<p>Tests Avril 2024 (à confirmer)</p> <p>Tremplin B 2nd semestre 2024 (à confirmer)</p>	<p><i>Fonctionnaires justifiant d'au moins un an dans le 5^{ème} échelon de chef de service de police municipale principal de 2^e classe et d'au moins 3 années de services effectifs dans un corps, un cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.</i></p> <p>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Rédaction d'un rapport assorti de propositions opérationnelles ■ Entretien avec le jury <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances <p>Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) :</p> <p>Durée : 9 jours de présentiel / 7,5 jours distanciel</p> <p>Dates : janvier 2025 à juin 2025 (à confirmer) Lieu : à déterminer selon les effectifs, possibilité d'un regroupement inter-délégations</p> <p>→ Délai d'inscription : du 2 janvier au 15 février 2024</p> <p><i>(Inscriptions clôturées pour la préparation de l'examen de 2022)</i></p>
<p>Gardien Brigadier de police municipale</p> <p>Concours interne, externe</p> <p>CAT C</p> <p>Centre de gestion</p>	<p style="text-align: center;">A partir du 11 Mai 2023</p> <p style="text-align: center;">(et tests psychotechniques à partir du 5 octobre 2023)</p>	<p>Tests Avril 2022</p> <p>Tremplin C 2nd semestre 2022</p>	<p>Méthodologie, entraînements et apports de connaissances :</p> <p><i>Concours internes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Rapport - 4 jours (concours internes et externe) ■ Questions sur compréhension de texte et explication de texte - 4 jours (concours externe) ■ Environnement territorial - 2 jours (concours internes et externe) ■ Santé et sécurité au travail - 2 jours (concours internes et externe) ■ Connaissances liées au cadre d'emploi visé - 2 jours (concours internes et externe) ■ Entretien avec le jury - 2 jours (concours internes et externe) <p><i>Les candidats admissibles passent des tests psychotechniques non éliminatoires destinés à permettre une évaluation de leur profil psychologique. Les membres du jury disposent, lors de l'épreuve d'entretien, des résultats des tests, pour l'aide à la décision.</i></p> <p>Durée : 12 jours (interne) / 16 jours (externe) Dates : de décembre 2022 à mai 2023 Lieux : à déterminer selon les effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : du 2 janvier au 15 février 2022</p>

FILIERE POLICE MUNICIPALE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
Garde champêtre principal Concours externe CAT C Centre de gestion	Date à confirmer	Tests Période à confirmer Tremplin C A confirmer	Méthodologie, entraînements et apports de connaissances : <ul style="list-style-type: none"> ■ Rapport - 4 jours ■ Questions sur compréhension de texte et explication de texter - 4 jours ■ Environnement territorial - 2 jours (concours internes et externe) ■ Santé et sécurité au travail - 2 jours (concours internes et externe) ■ Connaissances liées au cadre d'emploi visé - 2 jours (concours internes et externe) ■ Entretien avec le jury - 2 jours (concours internes et externe) Durée : 16 jours Dates : à confirmer Lieu : à déterminer selon les effectifs, possibilité d'un regroupement inter-délégations → Délai d'inscription : non fixée <i>(Inscriptions clôturées pour la préparation du concours de 2022)</i>

FILIÈRE SANITAIRE ET SOCIALE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p>Conseiller socio-éducatif</p> <p>Concours interne et externe Sur titres avec épreuves</p> <p>CAT A</p> <p>Centre de gestion</p> <p style="border: 1px dashed black; padding: 2px;">Décret 019-1267 du 29 novembre 2019</p>	<p>Septembre 2025 (à confirmer)</p>	<p>Pas de test</p>	<p><i>Externe</i> : Ouvert aux titulaires des diplômes ou titres requis pour être recrutés dans les cadres d'emplois ou corps des assistants socio-éducatifs, éducateurs de jeunes enfants, des assistants de service social, des conseillers en économie sociale et familiale, des éducateurs techniques spécialisés. Les candidats doivent être titulaires du CAFERUIS (certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale) ou d'une autre qualification reconnue comme équivalente par la commission instituée par l'article 8 du décret du 13 février 2007.</p> <p><i>Interne</i> : Ouvert aux fonctionnaires et agents contractuels, aux militaires ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation intergouvernementale justifiant, au premier janvier de l'année du concours, de six ans au moins de services publics en qualité d'assistants socio-éducatifs, d'éducateurs de jeunes enfants, d'assistants de service social, de conseillers en économie sociale et familiale et d'éducateurs techniques spécialisés.</p> <p>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Examen du dossier (concours interne) ■ Note de synthèse avec solutions opérationnelles (concours externe) ■ Entretien avec le jury (concours interne et externe) et ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances <p>Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) – Durée : - Concours interne : 5 jours de présentiel / 5,5 jours distanciel - Concours externe : 9 jours de présentiel / 8,5 jours distanciel</p> <p>Dates/lieux : seront déterminés en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : du 1^{er} septembre au 15 octobre 2024 (à confirmer) (Inscriptions clôturées pour la préparation du concours de 2021)</p>
<p>Biologiste, Pharmacien, Vétérinaire,</p> <p>Concours externes sur titres avec épreuves</p> <p>CAT A</p> <p>Centre de gestion</p>	<p>Novembre 2025 (à confirmer)</p>	<p>Pas de tests</p>	<p>Méthodologie et entraînements à l'épreuve de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Entretien avec le jury et ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances <p>Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) Durée : 5 jours en présentiel / 5,5 jours distanciel</p> <p>Dates : de juin à octobre 2025 (à confirmer) lieux : à déterminer en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : du 2 janvier au 15 février 2025 (à confirmer) (Inscriptions clôturées pour la préparation du concours de 2021)</p>

FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p>Biologiste, vétérinaire, pharmacien Classe exceptionnelle</p> <p>Examen Avancement de grade</p> <p>cat A</p> <p>Centre de gestion</p>	<p>Novembre 2025 (à confirmer)</p>	<p>Pas de tests</p>	<p><i>Ouvert aux biologistes, vétérinaires et pharmaciens de classe normale ayant atteint le 6^e échelon de leur grade ainsi que les biologistes, vétérinaires et pharmaciens hors classe qui justifient de 4 ans de service effectifs dans le cadre d'emplois.</i></p> <p>Méthodologie et entraînements à l'épreuve de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Entretien avec le jury ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances <p>Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD)</p> <p>Durée : 5 jours en présentiel / 5,5 jours distanciel</p> <p>Dates : de juin à octobre 2025 (à confirmer) Lieux : à déterminer en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : du 2 janvier au 15 février 2025 (à confirmer)</p> <p>(Inscriptions clôturées pour la préparation de l'examen de 2021)</p>
<p>Médecin 2^{ème} classe</p> <p>Concours externe sur titres avec épreuves</p> <p>CAT A</p> <p>Centre de gestion</p>	<p>A compter du 6 Février 2023</p>	<p>Pas de tests</p>	<p>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Entretien avec le jury ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances <p>Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD)</p> <p>Durée : 5 jours en présentiel / 5,5 jours distanciel</p> <p>Dates : novembre 2022 à janvier 2023</p> <p>Lieux : en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : du 1^{er} septembre au 15 octobre 2022</p> <p>(Inscriptions clôturées pour la préparation du concours de 2021)</p>
<p>Puéricultrice de classe normale</p> <p>Concours externe sur titres avec épreuves</p> <p>CAT A</p> <p>Centre de gestion</p>	<p>A compter du 6 Février 2023</p>	<p>Pas de tests</p>	<p>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Entretien avec le jury ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances <p>Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD)</p> <p>Durée : 5 jours en présentiel / 5,5 jours distanciel</p> <p>Dates : novembre 2022 à janvier 2023</p> <p>Lieux : en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : du 1^{er} septembre au 15 octobre 2022</p> <p>(Inscriptions clôturées pour la préparation du concours de 2021)</p>

FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p>Psychologue de classe normale</p> <p>Concours externe sur titres avec épreuves</p> <p>cat A</p> <p>Centre de gestion</p>	<p>A compter du 23 Janvier 2023</p>	<p>Pas de tests</p>	<p>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Entretien avec le jury ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances <p>Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) Durée : 5 jours en présentiel / 5,5 jours distanciel</p> <p>Dates : novembre 2022 à janvier 2023</p> <p>Lieux : en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : du 1^{er} septembre au 15 octobre 2022</p>
<p>Sage-femme</p> <p>De classe normale</p> <p>Concours externe sur titres avec épreuves</p> <p>cat A</p> <p>Centre de gestion</p>	<p>A compter du 20 Mars 2023</p>	<p>Pas de tests</p>	<p>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Entretien avec le jury ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances <p>Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) Durée : 5 jours en présentiel / 5,5 jours distanciel</p> <p>Dates : janvier à mars 2023</p> <p>Lieux : en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : du 1^{er} septembre au 15 octobre 2022</p>
<p>Cadre de santé paramédical 2^{ème} classe</p> <p>-puéricultrice cadre de santé -infirmier cadre de santé -technicien paramédical cadre de santé</p> <p>Concours internes et externes sur titres</p> <p>cat A</p> <p>Centre de gestion</p>	<p>A compter du 11 Avril 2022</p>	<p>Pas de tests</p>	<p>Méthodologie et entraînements à l'épreuve de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Entretien avec le jury ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances <p>Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) Durée : 5 jours en présentiel / 5,5 jours distanciel</p> <p>Dates : décembre 2021 à mars 2022</p> <p>Lieux : en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : du 1^{er} septembre au 15 octobre 2021</p> <p>Code de recensement : DXP5I 006</p>



FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p>Cadre supérieur de santé paramédical</p> <p>Examen avancement de grade</p> <p>CAT A</p> <p>Centre de gestion</p>	<p>A compter du 11 Avril 2022</p>	<p>Pas de tests</p>	<p><i>Ouvert aux fonctionnaires cadres de santé de 1^{ère} classe comptant, au plus tard au 31 décembre de l'année de l'examen professionnel d'au moins trois ans de services effectifs dans un corps ou cadre d'emplois de cadres de santé.</i></p> <p>Méthodologie et entraînements à l'épreuve de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Entretien avec le jury <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances <p>Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) Durée : 5 jours en présentiel / 5,5 jours distanciel</p> <p>Dates : décembre 2021 à mars 2022</p> <p>Lieux : en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : du 1^{er} septembre au 15 octobre 2021</p> <p>Code de recensement : DXP5H 006</p>
<p>Infirmier en soins généraux</p> <p>Concours externe sur titres avec épreuves</p> <p>CAT A</p> <p>Centre de gestion</p>	<p>A compter du 30 Janvier 2023</p>	<p>Pas de tests</p>	<p>Méthodologie et entraînements à l'épreuve de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Entretien avec le jury <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances <p>Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) Durée : 5 jours en présentiel / 5,5 jours distanciel</p> <p>Dates : novembre 2022 à janvier 2023</p> <p>Lieux : en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : du 1^{er} septembre au 15 octobre 2022 (Inscriptions clôturées pour la préparation du concours de 2022)</p>



FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé – durée – lieu – délai d'inscription
<p>Educateur de jeunes enfants De 2ème classe</p> <p>Concours externe sur titres avec épreuves</p> <p>cat A (au 1er février 2019)</p> <p>Centre de gestion</p>	<p>A compter du 6 Février 2024</p>	<p>Pas de tests</p>	<p>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Rédaction d'un rapport ■ Entretien avec le jury ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances <p>Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) Durée : 9 jours en présentiel / 8,5 jours en distanciel</p> <p>Dates : septembre 2023 à janvier 2024 Lieux : en fonction des effectifs</p> <p>→Délai d'inscription : du 2 janvier et 15 février 2023</p> <p>(Inscriptions clôturées pour la préparation du concours de 2022)</p>
<p>Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle</p> <p>Examen avancement de grade</p> <p>cat A (au 1er février 2019)</p> <p>Centre de gestion</p>	<p>A compter du 16 février 2023</p>	<p>Pas de tests</p>	<p><i>Ouvert aux fonctionnaires justifiant, au plus tard le 31 décembre de l'année au titre de laquelle le tableau d'avancement est établi, avoir accompli au moins 3 ans de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie A ou de même niveau et compter au moins 1 an d'ancienneté dans le 3^e échelon de la seconde classe du grade d'éducateur de jeunes enfants. Peuvent également se présenter les fonctionnaires relevant de la 1^{ère} classe du grade d'éducateur de jeunes enfants.</i></p> <p>Epreuve d'admissibilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Examen du dossier <p>Epreuve d'admission :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Entretien avec le jury <p>Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) Durée : 5 jours en présentiel / 5,5 jours distanciel</p> <p>Dates : de novembre 2022 à février 2023</p> <p>Lieux : en fonction des effectifs</p> <p>→Délai d'inscription : du 2 janvier et 15 février 2022</p>

FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé – durée – lieu – délai d'inscription
<p>Assistant socio-éducatif</p> <p>Concours externe sur titres avec épreuves</p> <p>cat A (au 1er février 2019)</p> <p>Centre de gestion</p>	<p>A compter du 6 Octobre 2022</p>	<p>Pas de tests</p>	<p>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Rédaction d'un rapport (sauf pour la spécialité « Assistant de service social ») ■ Entretien avec le jury <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances <p>Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) Durée : - Spécialité Assistant de service social : 5 jours en présentiel / 5,5 jours distanciel - Pour les autres spécialités : 9 jours en présentiel / 8,5 jours distanciel</p> <p>Dates : d'avril à septembre 2022</p> <p>Lieux : en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : du 1^{er} septembre au 15 octobre 2021</p> <p>Code de recensement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseiller en économie sociale et familiale et Educateur Spécialisé : DXP2J 00X - Assistant de Service Social : DXP11 01P
<p>Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle</p> <p>Examen avancement de grade</p> <p>cat A (au 1er février 2019)</p> <p>Centre de gestion</p>	<p>A compter du 28 septembre 2023</p>	<p>Pas de tests</p>	<p><i>Ouvert aux fonctionnaires justifiant, au plus tard le 31 décembre de l'année au titre de laquelle le tableau d'avancement est établi, avoir accompli au moins 3 ans de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie A ou de même niveau et compter au moins 1 an d'ancienneté dans le 3^e échelon de la seconde classe du grade d'assistant socio-éducatif. Peuvent également se présenter les fonctionnaires relevant de la 1^{ère} classe du grade d'assistant socio-éducatif.</i></p> <p>Epreuve d'admissibilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Examen du dossier <p>Epreuve d'admission :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Entretien avec le jury <p>Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) Durée : 5 jours de présentiel / 5,5 jours distanciel</p> <p>Dates : de mai à septembre 2023</p> <p>Lieux : seront déterminés en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : du 2 janvier au 15 février 2023</p>



FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé – durée – lieu – délai d'inscription
<p>Moniteur-Educateur et intervenant Familial</p> <p>Concours</p> <p>Cat B</p> <p>Centre de gestion</p>	<p>Février 2026 (à confirmer)</p>	<p>Pas de tests</p>	<p>Méthodologie et entraînements à l'épreuve de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Entretien avec le jury <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances <p>Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) Durée : 5 jours en présentiel / 5 jours distanciel</p> <p>Dates : novembre 2025 à janvier 2026 (à confirmer)</p> <p>Lieux : en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : du 2 janvier au 15 février 2025 (à confirmer)</p> <p>(Inscriptions clôturées pour la préparation du concours de 2022)</p>
<p>Moniteur-Educateur et Intervenant Familial principal</p> <p>Examen avancement de grade</p> <p>Cat B</p> <p>Centre de gestion</p>	<p>A compter du 5 février 2024</p>	<p>Pas de tests</p>	<p><i>Ouvert aux fonctionnaires ayant au moins atteint le 4eme échelon du 1er grade et justifiant d'au moins 3 années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même nature.</i></p> <p>Méthodologie et entraînements à l'épreuve de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Entretien avec le jury <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances <p>Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) Durée : 5 jours en présentiel / 5 jours distanciel</p> <p>Dates : d'octobre-novembre 2023 à janvier 2024</p> <p>Lieux : en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : du 2 janvier au 15 février 2023</p>
<p>Technicien paramédical de classe normale</p> <p>Concours externe sur titres avec épreuves</p> <p>cat B</p> <p>Centre de gestion</p>	<p>A compter du 6 Mai 2024</p>	<p>Pas de tests</p>	<p>Méthodologie et entraînements à l'épreuve de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Entretien avec le jury <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances <p>Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) Durée : 5 jours en présentiel / 5 jours distanciel</p> <p>Dates : février à avril 2024</p> <p>Lieux : en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : du 1^{er} septembre au 15 octobre 2023</p> <p>(Inscriptions clôturées pour la préparation du concours de 2021)</p>

FILIÈRE SANITAIRE ET SOCIALE

Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé – durée – lieu – délai d'inscription
<p>Auxiliaire de puériculture principal de 2^{ème} classe</p> <p>Concours externe sur titres avec épreuves</p> <p>cat C</p> <p>Centre de gestion</p>	<p>A compter du 6 mars 2023</p>	<p>Pas de tests</p>	<p>Méthodologie et entraînements à l'épreuve de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Entretien permettant d'apprécier les capacités professionnelles du candidat, ses motivations et son aptitude à exercer les missions incombant aux membres du cadre d'emploi concerné - 3 jours ■ Environnement territorial - 2 jours ■ Santé et sécurité au travail - 2 jours ■ Connaissances liées au cadre d'emplois visé - 2 jours <p>Durée : 9 jours</p> <p>Dates : octobre 2022 à février 2023 Lieux : en fonction des effectifs</p> <p>→Délai d'inscription : du 2 janvier au 15 février 2022</p> <p>(Inscriptions clôturées pour la préparation du concours de 2022)</p>
<p>Auxiliaire de soins principal de 2^{ième} classe</p> <p>Concours externe sur titres avec épreuves</p> <p>cat C</p> <p>Centre de gestion</p>	<p>A compter du 10 octobre 2022</p>	<p>Pas de tests</p>	<p>Méthodologie et entraînements à l'épreuve de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Entretien permettant d'apprécier les capacités professionnelles du candidat, ses motivations et son aptitude à exercer les missions incombant aux membres du cadre d'emploi concerné – 3 jours ■ Environnement territorial - 2 jours ■ Santé et sécurité au travail - 2 jours ■ Connaissances liées au cadre d'emploi - 2 jours <p>Durée : 9 jours</p> <p>Dates : d'avril à octobre 2022 Lieux : en fonction des effectifs</p> <p>→Délai d'inscription : du 2 janvier au 15 février 2022</p>

FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p>Agent social principal de 2^{ème} classe</p> <p>Concours externe sur titres avec épreuves</p> <p>cat C</p> <p>Centre de gestion</p>	<p>A compter du 3 octobre 2023</p>	<p>Pas de tests</p>	<p>Méthodologie, entraînements et apports de connaissances :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Questionnaire à choix multiples portant sur des notions élémentaires relatives à l'organisation et au fonctionnement des collectivités locales, ainsi qu'à la compréhension de consignes élémentaires d'hygiène et de sécurité, dans le cadre de l'exercice des missions du cadre d'emplois concerné - 2 jours ■ Environnement territorial - 2 jours ■ Santé sécurité au travail - 2 jours ■ Connaissances liées au cadre d'emploi - 2 jours ■ Entretien avec le jury - 2 jours <p>Durée : 10 jours Dates : avril à octobre 2023 Lieux : en fonction des effectifs</p> <p>→Délai d'inscription : du 2 janvier au 15 février 2023</p> <p>(Inscriptions clôturées pour la préparation du concours de 2022)</p>
<p>Agent social principal de 2^{ème} classe</p> <p>Examen Avancement grade</p> <p>CAT C</p> <p>Centre de gestion</p>	<p>A compter du 17 octobre 2024</p>	<p>Tests Avril 2023</p> <p>Tremplin 2nd semestre 2023</p>	<p><i>Agents sociaux ayant atteint le 4^e échelon et comptant au moins 3 ans de services effectifs dans ce grade ou dans un grade d'un autre corps ou cadre d'emplois de catégorie C.</i></p> <p>Méthodologie, entraînements et apports de connaissances :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Epreuve écrite à caractère professionnel portant sur les missions incombant aux membres du cadre d'emplois - 6 jours <i>A partir de documents succincts remis au candidat, 3 à 5 questions appelant des réponses brèves ou sous forme de tableaux et destinées à vérifier les capacités de compréhension du candidat et son aptitude à retranscrire les idées principales des documents.</i> ■ Environnement territorial - 2 jours ■ Santé sécurité au travail - 2 jours ■ Connaissances liées au cadre d'emploi - 2 jours ■ Entretien avec le jury - 2 jours <p>Durée : 14 jours</p> <p>Dates : de février à octobre 2024 Lieux : en fonction des effectifs</p> <p>→Délai d'inscription : du 2 janvier au 15 février 2023</p> <p>(Inscriptions clôturées pour la préparation de l'examen de 2022)</p>

FILIÈRE SANITAIRE ET SOCIALE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p>ATSEM principal 2^{ième} classe</p> <p>Concours externe/interne/3^e voie</p> <p>CAT C</p> <p>Centre de gestion</p>	<p>A compter du 12 Octobre 2022</p> <p>(Concours externe et 3^e voie)</p>	<p>Pas de tests</p>	<p>Concours externe - ouverts aux titulaires du CAP petite enfance ou justifiant d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007.</p> <p>Concours interne - ouvert aux fonctionnaires et agents publics comptant au 1^{er} janvier de l'année du concours de 2 ans au moins de services publics effectifs effectués auprès de jeunes enfants en milieu scolaire et maternel.</p> <p>3^e voie - ouvert aux candidats justifiant de l'exercice, pendant une durée de 4 ans au moins, soit : d'une ou de plusieurs activités professionnelles quelle qu'en soit la nature, d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une CT, ou d'une ou plusieurs activités accomplies en qualité de responsable, y compris bénévole, d'une association</p> <p>Méthodologie, entraînements et apports de connaissances – présentiel et ressources en ligne à distance (plateforme e-formation en complément).</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Questionnaires à choix multiples de 20 questions (concours externe) – 2 jours ■ Réponse à 3 à 5 questions posées à partir d'un dossier (concours 3^e voie) – 3 jours ■ Environnement territorial (concours interne, externe et 3^e voie) -2 jours ■ Santé sécurité au travail (concours interne, externe et 3^e voie) - 2 jours ■ Connaissances liées au cadre d'emploi (concours interne, externe et 3^e voie) - 2 jours ■ Entretien avec le jury (concours interne, externe et 3^e voie) - 2 jours <p>Durée : 9 à 11 jours, en fonction du type de concours</p> <p>Dates : de mars à octobre 2022 (concours externe et 3^e voie)</p> <p>Lieux : en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : du 1^{er} septembre au 15 octobre 2021</p> <p>Code de recensement : DXP38 00N</p>



FILIÈRE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
Cadre d'emplois de conception et de direction des SPP Concours interne Cat A+ CNFPT	A déterminer	Tests	Epreuve d'admissibilité : <ul style="list-style-type: none"> ■ Une composition portant sur une question de la société contemporaine ■ Une épreuve écrite de valorisation de l'expérience professionnelle consistant en la résolution d'un cas exposé dans un dossier. ■ Rédaction d'une note à partir d'un dossier (domaine à choisir par le candidat) Epreuve d'admission : <ul style="list-style-type: none"> ■ Un entretien avec le jury ■ Une interrogation orale portant sur les finances publiques et l'économie financière ■ Une interrogation orale portant sur le droit et la gestion des collectivités locales ■ Une épreuve orale de langue vivante étrangère en anglais <p style="text-align: center; color: red;">DISPOSITIF NATIONAL EN COURS D'ELABORATION</p>
Cadre d'emplois de conception et de direction des SPP Examen promotion interne Cat A+ CNFPT	A déterminer	tests	<p><i>Ouvert aux lieutenants-colonels de SPP justifiant, au 1^{er} janvier de l'année au titre de laquelle la sélection par cette voie de l'examen professionnel est organisée, de 6 ans de services effectifs dans ce grade et ayant accompli, dans leur cadre d'emplois d'origine, la formation de chef de groupement ainsi que celle de chef de site.</i></p> Epreuve d'admissibilité : <ul style="list-style-type: none"> ■ Un examen du dossier du candidat Epreuve d'admission : <ul style="list-style-type: none"> ■ Un entretien avec le jury <p style="text-align: center; color: red;">DISPOSITIF NATIONAL EN COURS D'ELABORATION</p>
Colonel SPP Concours interne cat A Direction de la sécurité civile	A déterminer	tests	Méthodologie et entraînements à l'épreuve de : <ul style="list-style-type: none"> ■ Composition ■ Note de synthèse ■ Entretien avec le jury Durée : à déterminer - Journées en présentiel et à distance (FOAD) Dates et lieux: en fonction de la date du concours - Préparation organisée par l'INSET d'Angers <p style="text-align: center; color: red;">Dossier d'information et d'inscription téléchargeable sur le site :</p> <p style="text-align: center; color: blue;">www.cnfpt.fr - rubrique Evoluer – Les concours et examens professionnels – la préparation au concours et examens –préparation aux concours A+</p>

FILIERE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PREPARATION PROPOSES	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
Commandant SPP Examen avancement de grade cat A Direction de la sécurité civile	A déterminer	Tests Avril 2022 Tremplin A 2 nd semestre 2022	<i>Ouvert aux capitaines qui justifient, au 1^{er} janvier de l'année au titre de laquelle est dressé le tableau d'avancement, d'une durée de 3 ans de services effectifs dans leur grade et ayant atteint le 4^e échelon depuis au moins un an.</i> Méthodologie et entraînements aux épreuves d'admission : <ul style="list-style-type: none"> ■ Résolution d'un cas pratique ■ Entretien avec le jury Modalités pédagogiques mixtes - Journées en présentiel et à distance (FOAD) Durée : 3 journées de regroupement + 16 jours de formation à distance Dates et lieux: en fonction de la date du concours et à déterminer en fonction des effectifs →Délai d'inscription : du 2 janvier au 15 février 2022
Capitaine SPP Concours interne cat A Direction de la sécurité civile	A déterminer	Tests Avril 2022 Tremplin A 2 nd semestre 2022	Méthodologie et entraînements à l'épreuve de : <ul style="list-style-type: none"> ■ Rédaction d'un rapport soulevant un problème d'organisation rencontré par un SDIS ■ Entretien avec le jury ■ Notions fondamentales sur l'environnement territorial ■ Connaissances liées au grade de Capitaine de sapeur-pompier Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) Durée : 3 journées de regroupement + 16 jours de formation à distance Dates et lieux: en fonction de la date du concours et à déterminer en fonction des effectifs →Délai d'inscription : du 2 janvier au 15 février 2022
Capitaine SPP Concours externe cat A Direction de la sécurité civile	A déterminer	Tests Avril 2022 Tremplin A 2 nd semestre 2022	Méthodologie et entraînements à l'épreuve de : <ul style="list-style-type: none"> ■ Dissertation sur un sujet d'actualité ■ Note sur dossier ■ Entretien avec le jury ■ Notions fondamentales sur l'environnement territorial ■ Connaissances liées au grade de Capitaine de sapeur-pompier Modalités pédagogiques mixtes - Journées en présentiel et à distance (FOAD) Durée : 3 journées de regroupement + 16 jours de formation à distance Dates et lieux: en fonction de la date du concours et à déterminer en fonction des effectifs →Délai d'inscription : du 2 janvier au 15 février 2022

FILIERE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p>Lieutenant SPP 1^{ère} classe</p> <p>Concours interne / externe</p> <p>CAT B</p> <p>Direction de la sécurité civile</p>	<p>A déterminer</p>	<p>Tests : Avril 2022</p> <p>Tremplin B 2nd semestre 2022</p>	<p><u>Formation distance/présentiel :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Note administrative (interne) / Note de synthèse (externe) ■ QCM ■ Entretien avec le jury ■ Environnement territorial ■ Connaissances liées aux épreuves <p>Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) Durée : 3 journées de regroupement + 16 jours de formation à distance</p> <p>Dates : en fonction de la date du concours Lieux : en fonction des effectifs</p> <p>→Délai d'inscription : du 2 janvier au 15 février 2022</p>
<p>Lieutenant SPP 1^{ère} classe</p> <p>Examen Avancement de grade</p> <p>cat B</p> <p>Direction de la sécurité civile</p>	<p>A déterminer</p>	<p>Tests : Avril 2022</p> <p>Tremplin B 2nd semestre 2022</p>	<p><i>Ouvert aux lieutenants de 2^{ème} classe justifiant, au 1^{er} janvier de l'année au titre de laquelle est établi le tableau d'avancement, d'un an au moins dans le 4^{ème} échelon et de trois ans de services effectifs dans ce grade.</i></p> <p><u>Formation distance/présentiel :</u></p> <p>Méthodologie et entraînements aux épreuves :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Note administrative à partir d'un dossier sur cas concret comportant des propositions ■ Entretien avec le jury ■ Environnement territorial <p>Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) Durée : 3 journées de regroupement + 16 jours de formation à distance</p> <p>Dates : en fonction de la date de l'examen Lieux : en fonction des effectifs</p> <p>→Délai d'inscription : du 2 janvier au 15 février 2022</p>

FILIERE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p>Lieutenant SPP hors classe</p> <p>Examen Avancement de grade</p> <p>cat B</p> <p>Direction de la sécurité civile</p>	<p>A déterminer</p>	<p>Tests Avril 2022</p> <p>Tremplin B 2nd semestre 2022</p>	<p><i>Ouvert aux lieutenants de 1^{ère} classe justifiant, au 1^{er} janvier de l'année au titre de laquelle est établi le tableau annuel d'avancement, d'au moins un an dans le 5^o échelon et d'au moins 3 ans de services effectifs dans ce grade.</i></p> <p><u>Formation distance/présentiel</u></p> <p>Méthodologie et entraînements aux épreuves :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Note administrative sur cas concret professionnel comportant des propositions ■ Entretien ■ Environnement territorial <p>Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) Durée : 3 journées de regroupement + 16 jours de formation à distance</p> <p>Dates : en fonction des dates de l'examen Lieux : en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : du 2 janvier au 15 février 2022</p>
<p>Lieutenant SPP 2^{ème} classe</p> <p>Concours interne</p> <p>CAT B</p> <p>Direction de la sécurité civile</p>	<p>A déterminer</p>	<p>Tests Avril 2022</p> <p>Tremplin B 2nd semestre 2022</p>	<p><u>Formation distance/présentiel</u></p> <p>Méthodologie et entraînements à l'épreuve de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Note administrative à partir d'un dossier sur un cas concret professionnel ■ QCM ■ Entretien ■ Apports de connaissances liées à l'environnement territorial et au grade de lieutenant (mises à disposition de ressources en ligne) <p>Modalités mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) Durée : 3 journées de regroupement + 16 jours de formation à distance</p> <p>Dates : en fonction de la date du concours Lieux : en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : du 2 janvier au 15 février 2022</p>

FILIERE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
Lieutenant SPP 2^{ème} classe Examen - Promotion interne CAT B Direction de la sécurité civile	EN VOIE DE DISPARITION ARTICLE 26 DU DECRET N°2012- 522 DU 20 AVRIL 2012 FIN DES MESURES TRANSITOIRES AU 1^{IER} MAI 2019	Pas de test	<p><i>Ouvert aux adjudants SPP occupant, au 1^{er} janvier de l'année au titre de laquelle la sélection par cette voie est organisée, l'emploi de chef de groupe, de chef de salle, de chef de service ou de chef de centre d'incendie et de secours ainsi que ceux admis aux concours professionnels d'accès au grade de sergent de SPP organisés jusqu'au 1^{er} janvier 2002, justifiant d'au moins 10 ans de services effectifs en qualité de sous-officiers au 31 janvier 2012.</i></p> <p>Méthodologie et entraînements à l'épreuve de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Rapport sur un cas concret opérationnel ■ Entretien ■ Apports de connaissances liées à l'environnement territorial et au grade de lieutenant (mises à disposition de ressources en ligne) <p>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) 3 journées de regroupement + 16 jours de formation à distance</p> <p>Dates : en fonction de la date de l'examen Lieux : en fonction des effectifs</p>
Sergent SPP Concours interne cat. C SDIS	A déterminer	<p>Test C français Avril 2022</p> <p>Tremplin C (2nd semestre 2022)</p>	<p>Méthodologie et entraînements aux épreuves :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Rédaction d'un compte-rendu ■ QCM ■ Entretien avec le jury ■ Apports de connaissances <p>Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) Durée : 3 journées de regroupement + 16 jours de formation à distance</p> <p>Dates : préparation en 2023 Lieux : en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : du 2 janvier au 15 février 2022</p>

FILIÈRE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
Sergent SPP Examen avancement de grade cat.C SDIS	A déterminer	Pas de tests	Méthodologie et entraînements aux épreuves : <ul style="list-style-type: none"> ■ Entretien avec le jury ■ Apports de connaissances Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) Dates : en fonction des dates de l'examen Lieux : en fonction des effectifs → Délai d'inscription : à déterminer
Caporal SPP Concours externe niveau V cat. C SDIS	A déterminer	Tests français et maths : A déterminer Tremplin C A déterminer	Méthodologie et entraînements aux épreuves : <ul style="list-style-type: none"> ■ Dictée ■ Mathématiques ■ Entretien avec le jury ■ Apports de connaissances Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) Dates : en fonction des dates du concours Lieux : en fonction des effectifs → Délai d'inscription : à déterminer
Caporal SPP Examen avancement de grade cat. C SDIS	A déterminer	Test français : A déterminer Tremplin C A déterminer	Méthodologie et entraînements aux épreuves : <ul style="list-style-type: none"> ■ Questions à réponses ouvertes et courtes ■ Entretien avec le jury ■ Apports de connaissances environnement territorial ■ Apports de connaissances métiers Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) Dates : en fonction des dates de l'examen Lieux : en fonction des effectifs → Délai d'inscription : à déterminer

FILIÈRE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p>Médecin SPP</p> <p>Concours externe</p> <p>cat. A</p> <p>Direction de la sécurité civile</p>	<p>A déterminer</p>	<p>Pas de tests</p>	<p>Méthodologie et entraînements aux épreuves :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Entretien avec le jury <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances <p>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD)</p> <p>Dates : en fonction des dates du concours</p> <p>Lieux : en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : à déterminer</p>
<p>Pharmacien SPP</p> <p>Concours externe</p> <p>cat. A</p> <p>Direction de la sécurité civile</p>	<p>A déterminer</p>	<p>Pas de tests</p>	<p>Méthodologie et entraînements aux épreuves :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Entretien avec le jury <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances <p>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD)</p> <p>Dates : en fonction des dates du concours</p> <p>Lieux : en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : à déterminer</p>
<p>Cadres de santé SPP</p> <p>Concours interne</p> <p>cat. A</p> <p>Direction de la sécurité civile</p>	<p>A déterminer</p>	<p>Pas de tests</p>	<p>Méthodologie et entraînements aux épreuves :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Entretien avec le jury <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances <p>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD)</p> <p>Dates : en fonction des dates du concours</p> <p>Lieux : en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : à déterminer</p>

FILIERE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p>Cadres de santé SPP</p> <p>Examen avancement de grade</p> <p>cat. A</p> <p>Direction de la sécurité civile</p>	<p>A déterminer</p>	<p>Pas de tests</p>	<p>Méthodologie et entraînements aux épreuves :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Entretien avec le jury et ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances <p>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD)</p> <p>Dates : en fonction des dates du concours</p> <p>Lieux : en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : à déterminer</p>
<p>Infirmier SPP</p> <p>Concours externe</p> <p>cat. A</p> <p>Direction de la sécurité civile</p>	<p>A déterminer</p>	<p>Pas de tests</p>	<p>Méthodologie et entraînements aux épreuves :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Entretien avec le jury et ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances <p>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD)</p> <p>Dates : en fonction des dates du concours</p> <p>Lieux : en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : à déterminer</p>

FILIÈRE SPORTIVE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p>Conseiller principal des APS</p> <p>Examen Avancement grade</p> <p>CAT A</p> <p>Centre de gestion</p>	<p>A compter du 18 avril 2024</p>	<p>Tests Novembre 2022</p> <p>Tremplin A 1^{er} semestre 2023</p>	<p><i>Conseillers qui justifient au 1^{er} janvier de l'année au titre de laquelle est dressé le tableau d'avancement d'une durée de 3 ans de services effectifs dans un cadre d'emplois, corps ou emploi de catégorie A ou de même niveau et ayant atteint le 5^{ème} échelon du grade de conseiller.</i></p> <p>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Rédaction d'un compte-rendu ■ Rédaction d'une note ■ Entraînement avec le jury <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances <p>Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) Durée :10 jours de présentiel / 10 jours distanciel</p> <p>Dates : de novembre 2023 à avril 2024</p> <p>Lieux : Regroupement national</p> <p>→ Délai d'inscription : du 1^{er} septembre au 15 octobre 2022</p>
<p>Conseiller des APS</p> <p>Concours interne/externe</p> <p>CAT A</p> <p>Centre de gestion</p>	<p>Janvier 2026 (à confirmer)</p>	<p>Tests Novembre 2024 (à confirmer)</p> <p>Tremplin A 1^{er} semestre 2025 (à confirmer)</p>	<p>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Rédaction d'un rapport avec solutions opérationnelles (interne) ■ Réponses à des questions (externe) ■ Note de synthèse (externe) ■ Entretien avec le jury <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances <p>Durée : Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) – 9 jours de présentiel / 9 jours distanciel Dates : de septembre 2025 à janvier 2026 (à confirmer) Lieux : à déterminer selon les effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : du 1^{er} septembre au 15 octobre 2024 (à confirmer)</p> <p>(Inscriptions clôturées pour la préparation du concours de 2022)</p>

FILIERE SPORTIVE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
Educateur des APS Concours interne/ externe/ 3^e voie CAT B <u>1^{ER} GRADE</u> Centre de gestion	A compter du 23 Janvier 2024	Tests Novembre 2022 Tremplin B 1 ^{er} semestre 2023	Méthodologie et entraînements aux épreuves de : ■ Rédaction d'une note portant sur l'organisation des APS (interne et 3 ^{ème} voie) ■ Réponses à des questions à partir d'un dossier (externe) ■ Entretien avec le jury et ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) Durée : ■ <u>Interne et 3 voie</u> : 8 jours de présentiel / 7,5 jours distanciel ■ <u>Externe</u> : 7 jours de présentiel / 7,5 jours distanciel Dates : octobre 2023 à janvier 2024 Lieux : à déterminer selon les effectifs → Délai s'inscription : du 1^{er} septembre au 15 octobre 2022 (Inscriptions clôturées pour la préparation du concours de 2022)
Educateur des APS Examen Promotion interne CAT B <u>1^{ER} GRADE</u> Centre de gestion	Janvier 2026 (à confirmer)	Tests Novembre 2024 (à confirmer) Tremplin B 1 ^{er} semestre 2025 (à confirmer)	<i>Fonctionnaires relevant du cadre d'emplois des opérateurs des APS, titulaires des grades d'opérateur qualifié ou d'opérateur principal, comptant au moins 8 ans de services effectifs en position d'activité ou de détachement dans un emploi d'une collectivité territoriale ou de l'Etat, dont 5 années au moins dans le cadre d'emplois des opérateurs territoriaux des APS.</i> Méthodologie, entraînements et apports de connaissances : ■ Rédaction d'une note portant sur l'organisation des APS ■ Entretien avec le jury et ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) - Durée : 8 jours environ de présentiel / 7,5 jours environ distanciel Dates : septembre/octobre 2025 à janvier 2026 Lieux : à déterminer selon les effectifs → Délai d'inscription : du 1^{er} septembre au 15 octobre 2024 (à confirmer) (Inscriptions clôturées pour la préparation de l'examen de 2022)

FILIERE SPORTIVE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
Educateur des APS principal de 2^e classe Concours interne/externe/3^e voie CAT B <u>2^E GRADE</u> Centre de gestion	A compter du 23 Janvier 2024	Tests Novembre 2022 Tremplin B 1 ^{er} semestre 2023	<p>Concours interne : ouvert aux fonctionnaires et agents publics comptant au moins 4 ans de services publics au 1^{er} janvier de l'année du concours.</p> <p>Concours externe : ouvert aux titulaires de l'un des diplômes professionnel, délivré au nom de l'Etat et inscrit au répertoire national des certifications professionnelles, classé au moins au niveau III, délivré dans le domaine des activités physiques et sportives mentionnées par le code du sport ou d'une qualification reconnue comme équivalente.</p> <p>3^e concours: ouvert aux candidats justifiant de l'exercice, pendant une durée de 4 ans au moins, d'une ou de plusieurs activités professionnelles, quelle qu'en soit la nature, ou d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une CT, ou d'une ou plusieurs activités accomplies en qualité de responsable, y compris bénévole, d'une association.</p> <p>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Rapport assorti de propositions opérationnelles ■ Réponses à des questions portant sur l'organisation des APS dans les collectivités (interne et 3^e voie) ■ Entretien avec le jury <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances <p>Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD)</p> <p>Durée :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Interne et 3 voie</u> : 11 jours de présentiel / 10 jours distanciel ▪ <u>Externe</u> : 9 jours de présentiel / 7,5 jours distanciel <p>Dates : septembre 2023 à janvier 2024 Lieux : à déterminer selon les effectifs</p> <p>→Délai s'inscription : du 1^{er} septembre au 15 octobre 2022</p> <p>(Inscriptions clôturées pour la préparation du concours de 2022)</p>

FILIÈRE SPORTIVE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p>Educateur des APS principal 2^e classe</p> <p>Examen Promotion interne</p> <p>CAT B <u>2^e GRADE</u></p> <p>Centre de gestion</p>	<p>Janvier 2026 (à confirmer)</p>	<p>Tests Novembre 2024 (à confirmer)</p> <p>Tremplin B 1^{er} semestre 2025 (à confirmer)</p>	<p><i>Fonctionnaires relevant du cadre d'emplois des opérateurs des APS, titulaires des grades d'opérateur qualifié et d'opérateur principal, comptant au moins 10 ans de services effectifs en position d'activité ou de détachement dans un emploi d'une collectivité territoriale ou de l'Etat, dont 5 années au moins dans le cadre d'emplois des opérateurs territoriaux des APS.</i></p> <p>Méthodologie, entraînements et apports de connaissances :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Rédaction d'une note assortie de propositions opérationnelles ■ Entretien avec le jury <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances <p>Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) Durée : 9 jours de présentiel / 7,5 jours distanciel</p> <p>Dates : de septembre/octobre 2025 à janvier 2026 (à confirmer)</p> <p>Lieux : à déterminer selon les effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : du 1^{er} septembre au 15 octobre 2024 (à confirmer)</p> <p>(Inscriptions clôturées pour la préparation de l'examen de 2022)</p>
<p>Educateur des APS principal 2^e classe</p> <p>Examen Avancement grade</p> <p>CAT B <u>2^e GRADE</u></p> <p>Centre de gestion</p>	<p>A compter du 12 Janvier 2023</p>	<p>Tests Novembre 2021</p> <p>Tremplin B 1^{er} semestre 2022</p>	<p><i>Fonctionnaires ayant au moins atteint le 4^e échelon d'éducateur territorial des APS et justifiant d'au moins 3 années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.</i></p> <p>Méthodologie, entraînements et apports de connaissances :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Rapport assorti de propositions opérationnelles ■ Entretien avec le jury <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances <p>Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) Durée : 9 jours de présentiel / 7,5 jours distanciel</p> <p>Dates : septembre 2022 à janvier 2023</p> <p>Lieux : à déterminer selon les effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : du 1^{er} septembre au 15 octobre 2021</p> <p>Code de recensement : DXP6N 008</p>



FILIÈRE TECHNIQUE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
Ingénieur en chef Concours interne CAT A CNFPT	Non communiquée	Test de sélection - Analyse et synthèse de documents (durée : 2h30) - Positionnement en culture générale et territoriale (durée : 2h30) Questionnaire de motivation Tests : jeudi 8 octobre 2020	Dispositif national de préparation comportant : . 1 regroupement initial de 3 jours, 2 regroupements méthodologiques de 4 jours, un regroupement de 5 jours et un dispositif à distance équivalant à un regroupement. Chaque regroupement se compose d'un temps animé par des intervenants et d'un concours blanc pour chaque épreuve. . un dispositif de tutorat à distance accompagne les stagiaires entre les regroupements . des entraînements aux épreuves orales – un regroupement de 4 jours pour les admissibles Durée : 19 jours en présentiel + 4 jours de formation à distance Dates : De février à juillet 2020 Lieu : à déterminer Dossier d'information et d'inscription téléchargeable sur le site : www.cnfpt.fr - rubrique Evoluer – Les concours et examens professionnels – la préparation au concours et examens –préparation aux concours A+ (Inscriptions clôturées pour la préparation au concours 2021) Bulletin d'inscription à télécharger sur le site internet du CNFPT rubrique préparation aux concours A+
Ingénieur en chef Examen CAT A CNFPT	Non communiquée	Pas de tests	<i>Ouvert 1) aux membres du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux comptant quatre ans de services effectifs dans un grade d'avancement. Sont également pris en compte les services accomplis par ces fonctionnaires, détachés dans un ou plusieurs des emplois (se reporter au décret) ; 2) aux membres du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux comptant au moins six ans de services effectifs en position de détachement dans un ou plusieurs emplois fonctionnels (se reporter au décret).</i> Pas de préparation à l'épreuve d'admissibilité : examen du dossier du candidat Méthodologie et entraînement à l'épreuve de : ■ Entretien avec le jury Durée : 3 jours Dates : en fonction de la date de l'examen Lieu : INSET de Montpellier et Dunkerque Dossier d'information et d'inscription téléchargeable sur le site : www.cnfpt.fr - rubrique Evoluer – Les concours et examens professionnels – la préparation au concours et examens –préparation aux concours A+

FILIÈRE TECHNIQUE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
Ingénieur Concours interne CAT A Centre de gestion	A compter du 21 et 22 juin 2023	Tests Novembre 2021 (Français et Maths-physiques) Tremplin A en expression écrite et Tremplin en Maths et physiques : 1 ^{er} semestre 2022	Méthodologie et entraînements aux épreuves de : <ul style="list-style-type: none"> ■ Maths et physique appliquées ■ Rédaction d'une note sur la spécialité ■ Etablissement d'un projet ou étude ■ Entretien avec le jury et <ul style="list-style-type: none"> ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance Durée : 21 jours de présentiel et 15 jours en distanciel Dates : octobre 2022 à juin 2023 Lieux : à déterminer selon les effectifs, dispositif organisé en inter-délégations → Délai d'inscription : du 1^{er} septembre au 15 octobre 2021 Code recensement : DXP6O (lettre « o ») 007
Ingénieur Concours externe CAT A Centre de gestion	A compter du 21 et 22 juin 2023	Tests Avril 2022 Tremplin A en expression écrite : 2 nd semestre 2022	Méthodologie et entraînements aux épreuves de : <ul style="list-style-type: none"> ■ Note avec proposition ■ Entretien avec le jury et <ul style="list-style-type: none"> ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) Durée : 9 jours en présentiel / 8,5 jours distanciel Dates : janvier à juin 2023 Lieux : à déterminer selon les effectifs → Délai d'inscription : du 2 janvier au 15 février 2022



FILIÈRE TECHNIQUE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p>Technicien principal 2^e classe</p> <p>Concours externe/interne/3^e voie</p> <p>CAT B <u>2^e GRADE</u></p> <p>Centre de gestion</p>	<p>A compter du 11 Avril 2024</p>	<p>Tests Novembre 2022</p> <p>Tremplin B 1^e semestre 2023</p>	<p><u>Concours interne</u> : ouvert aux fonctionnaires et agents publics comptant au moins 4 ans de services publics au 1^{er} janvier de l'année du concours.</p> <p><u>Concours externe</u> : ouvert aux titulaires d'un diplôme sanctionnant 2 années de formation technico-professionnelle homologué au niveau III ou d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret 2007-196 du 13 février 2007 correspondant à l'une des spécialités ouvertes.</p> <p>3^e concours : ouvert aux candidats justifiant de l'exercice, pendant une durée de 4 ans au moins, d'une ou de plusieurs activités professionnelles, quelle qu'en soit la nature, ou d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une CT, ou d'une ou plusieurs activités accomplies en qualité de responsable, y compris bénévole, d'une association.</p> <p>Méthodologie et entraînement aux épreuves de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Rapport technique sur la spécialité assorti de propositions opérationnelles ■ Etude de cas portant sur la spécialité (interne et 3^{ème} voie) ■ Entretien avec le jury <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances <p>Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) Durée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concours interne et 3^{ème} voie : 11,5 jours de présentiel et 10 jours distanciel - Concours externe : 9 jours de présentiel et 7,5 jours en distanciel <p>Dates : d'octobre 2023 à avril 2024</p> <p>Lieux : à déterminer selon les effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : du 1^{er} septembre au 15 octobre 2022</p> <p>(Inscriptions clôturées pour la préparation du concours d'avril 2022)</p>

FILIÈRE TECHNIQUE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
<p>Technicien principal 2^{ème} classe</p> <p>Examen Avancement de grade</p> <p>CAT B <u>2^E GRADE</u></p> <p>Centre de gestion</p> 	<p>A compter du 13 Avril 2023</p>	<p>Test Novembre 2021</p> <p>Tremplin B 1^{er} semestre 2022</p>	<p><u>Examen par voie d'avancement de grade</u> ouvert :</p> <ul style="list-style-type: none"> • aux fonctionnaires ayant au moins atteint le 4^e échelon de technicien et justifiant d'au moins 3 années de services effectifs dans un corps, un cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau. <p>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Rapport technique assorti de propositions opérationnelles ■ Entretien avec le jury <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances <p>Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) Durée : 9 jours environ de présentiel / 7,5 jours environ distanciel</p> <p>Dates : novembre 2022 à avril 2023</p> <p>Lieux : à déterminer selon les effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : du 1^{er} septembre au 15 octobre 2021</p> <p>Code recensement : DXP6R 013</p>
<p>Technicien principal 1^{ère} classe</p> <p>Examen Avancement grade</p> <p>CAT B <u>3^E GRADE</u></p> <p>Centre de gestion</p> 	<p>A compter du 13 Avril 2023</p>	<p>Test Novembre 2021</p> <p>Tremplin B 1^{er} semestre 2022</p>	<p><i>Ouvert aux fonctionnaires justifiant d'au moins un an dans le 5^e échelon de technicien principal de 2^e classe et d'au moins 3 années de services effectifs dans un corps, un cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.</i></p> <p>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Rapport technique assorti de propositions opérationnelles ■ Entretien avec le jury <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Accompagnement du travail à distance, et à l'appropriation des connaissances <p>Modalités pédagogiques mixtes – Journées en présentiel et à distance (FOAD) Durée : 9 jours environ de présentiel / 7,5 jours environ distanciel</p> <p>Dates : novembre 2022 à avril 2023</p> <p>Lieux : à déterminer selon les effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : du 1^{er} septembre au 15 octobre 2021</p> <p>Code recensement : DXP6Q 013</p>

FILIÈRE TECHNIQUE

CONCOURS / EXAMEN		MODULES DE PRÉPARATION PROPOSÉS	
Intitulé concours/examen	Dates concours/examen	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation Modules proposés : intitulé - durée - lieu - délai d'inscription
Agent de maîtrise territorial Examen Promotion interne cat C Centre de gestion	A compter du 26 janvier 2023	Tests Novembre 2021 Tremplin C 1er semestre 2022	<p><i>Ouverts aux adjoints techniques territoriaux ou aux adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement comptant au moins 7 ans de services effectifs dans un ou plusieurs cadres d'emplois techniques ou les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles comptant au moins 7 ans de services effectifs dans leur cadre d'emplois et admis à un examen professionnel.</i></p> <p>Méthodologie, entraînements et apports de connaissances :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Résolution d'un cas pratique - 4 jours ■ Santé et sécurité au travail - 2 jours ■ Environnement territorial - 2 jours ■ Connaissances liées au cadre d'emplois visé - 2 jours ■ Entretien avec le jury - 2 jours <p>Durée : 12 jours Dates : septembre/octobre 2022 à janvier 2023</p> <p>Lieux : à déterminer en fonction des effectifs</p> <p>Délai d'inscription : du 1^{er} septembre au 15 octobre 2021</p> <p>Code recensement : DCVL8 003</p>
Adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe Concours : interne/externe/3^e voie CAT C Centre de gestion	A compter du 18 Janvier 2024	Tests Novembre 2022 Français, maths et raisonnement logique Tremplin C 1 ^{er} semestre 2023	<p>Concours interne : Justifier au 1^{er} janvier de l'année du concours d'une année au moins de services publics effectifs.</p> <p>Concours externe : Etre titulaire d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau V de la Nomenclature du répertoire national des certifications professionnelles (BEP, CAP, Brevet des Collèges) ou d'une qualification reconnue comme équivalente</p> <p>3^e concours : ouvert aux candidats justifiant au 1^{er} janvier de l'année au titre de laquelle le concours est ouvert, de l'exercice, pendant une durée de 4 ans au moins, d'une ou de plusieurs activités professionnelles, quelle qu'en soit la nature, ou d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une CT, ou d'une ou plusieurs activités accomplies en qualité de responsable, y compris bénévole, d'une association.</p> <p>Méthodologie, entraînements et apports de connaissances :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Français / maths - en lien avec l'épreuve de questions à réponses courtes ou de tableaux ou graphiques à constituer ou à compléter - 6 jours ■ Environnement territorial - 2 jours ■ Santé et sécurité au travail - 2 jours ■ Connaissances liées au cadre d'emplois visé - 2 jours ■ Entretien avec le jury - 2 jours <p>Pas de préparation aux spécialités et options</p> <p>Durée totale : 14 jours Dates : Septembre 2023 à janvier 2024</p> <p>Lieux : à déterminer en fonction des effectifs</p> <p>→ Délai d'inscription : du 1^{er} septembre au 15 octobre 2022 (Inscriptions clôturées pour la préparation du concours de 2022)</p>



